

Les revues savantes canadiennes en sciences humaines et sociales

Portrait quantitatif et qualitatif

Juin 2021

Préparée par :

Vincent Larivière, Ph.D.
Consortium Érudit
EBSI, Université de Montréal

Suzanne Beth, Ph.D.
Consultante indépendante

Simon van Bellen, Ph.D.
Consortium Érudit
EBSI, Université de Montréal

Eve Delmas
Consultante indépendante

Émilie Paquin
Consortium Érudit

Table des matières

Sommaire exécutif	3
Introduction	5
Caractéristiques des revues savantes canadiennes	6
Financement de la recherche et des revues : deux familles disciplinaires	6
Modes d'accès des articles : situation du libre accès	7
Organisations d'édition et de diffusion : des revues indépendantes	11
Langue(s) de publication : situation du bilinguisme	13
Faits saillants	17
Portrait financier et organisationnel d'un échantillon de revues savantes canadiennes de SHS	18
Réponses des revues.....	18
Revenus : subventions et abonnements	19
Dépenses : rémunérer le travail éditorial	21
Heures de travail et contributions non monétaires	22
Faits saillants	26
Conclusion	28
Bibliographie	30
Annexe 1 – Collecte des données : sources et méthodes	31
Données quantitatives : sources et méthodes de collecte	31
Enquête auprès d'un échantillon de douze revues savantes canadiennes subventionnées en SHS.	32
Annexe 2 – Présentation des résultats de l'enquête : portraits des revues de l'échantillon	33

Table des tableaux et figure

Tableau 1 : Mode d'accès des revues canadiennes en SHS et STM (2019)	7
Figure 1 : Distribution des années de création des revues en SHS en fonction des modes d'accès en 2019	9
Tableau 2 : Support de publication des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)	9
Tableau 3 : Modes d'accès aux revues financées par le FRQSC (2019)	11
Tableau 4 : Organisations d'édition des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)	12
Tableau 5 : Organisations de diffusion des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)	13
Tableau 6 : Langue(s) de publication des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)	15
Tableau 7 : Langue(s) de publication : comparaison entre les revues financées par le FRQSC et les revues admissibles (2019)	15

Cette étude est diffusée sous licence CC BY-NC 4.0.



La réalisation de cette étude a bénéficié d'un appui financier des Fonds de recherche du Québec et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



Sommaire exécutif

Tant au Canada qu'à l'étranger, les usages de la publication savante, notamment ses modes de financement, sont bouleversés depuis plusieurs années par l'émergence du libre accès. Au niveau mondial, son adoption semble promise à se généraliser, particulièrement sous l'effet de politiques vigoureuses telles que le Plan S, alors que la pandémie actuelle paraît encore amplifier ce mouvement. Cependant, la mise en place d'un environnement en libre accès adapté à la réalité des revues savantes de sciences humaines et sociales, arts et lettres (SHS) reste un défi. La présente étude dresse un portrait général de la publication savante au Canada, qui documente, d'une part, plusieurs des grandes caractéristiques de l'ensemble des revues académiques, aussi bien rattachées aux SHS qu'aux sciences, techniques et médecine (STM), et propose, d'autre part, l'analyse de la situation socio-économique d'un échantillon de revues en SHS.

Les données quantitatives collectées sur la base de données Ulrichsweb a permis d'identifier 825 périodiques canadiens actifs en 2019, dont les trois-quarts en SHS (611) et le quart restant en STM (214). L'analyse des données recueillies montre que les revues savantes canadiennes, toutes disciplines confondues, diffusent à 45% en libre accès. Elle confirme le caractère hétérogène et fragmenté du secteur, ainsi que la très faible présence des grands éditeurs commerciaux. À l'image la situation internationale, la publication académique canadienne témoigne de la pression en faveur de la publication en anglais, plus marquée en STM qu'en SHS, qui s'exprime dans un taux d'articles rédigés en français moins important que le nombre de francophones au pays. L'étude des politiques de financement des revues savantes par le Fonds de recherche du Québec société et culture (FRQSC) illustre par ailleurs le constat que le soutien des organismes subventionnaires est essentiel au maintien d'une littérature académique francophone au pays, de même qu'il est déterminant dans l'adoption du libre accès par les revues savantes.

Les données financières obtenues auprès de l'échantillon de revues en SHS ont confirmé quant à elles que leurs revenus sont modestes, même pour les mieux financées, et s'échelonnent de 17 000 à 119 500 dollars par année. Ceux-ci viennent en grande partie des subventions, mais également, pour un nombre notable de revues, de la vente d'abonnements. Les données colligées suggèrent que si la production d'une revue engage des dépenses matérielles, les frais de personnel, principalement la rémunération du secrétariat de rédaction et de la révision, représentent l'essentiel des dépenses des périodiques. En effet, produire une revue c'est principalement mobiliser le travail de personnes souvent très qualifiées. Le coût de fabrication semble un enjeu marginal par rapport à la capacité de la direction et du comité à conduire leurs activités d'édition, dans un contexte de déclin de la reconnaissance attachée aux charges occupées dans des revues nationales.

Enfin, une des conclusions les plus frappantes de l'étude s'observe dans le désir de dialogue pressant de la part des revues, dont plusieurs ont exprimé le sentiment d'un soutien insuffisant des organismes subventionnaires, notamment en référence à l'exigence du libre accès, qui conduit à une fragilisation dans un contexte de sous-financement chronique de la publication académique. Fait intéressant, davantage de moyens financiers ne semble pas être l'unique solution aux défis rencontrés. Les paroles des responsables de périodiques recueillies en entrevue, ainsi que le taux relativement faible de

participation à l'étude, témoignent de l'épuisement des équipes éditoriales. Afin de soutenir un champ dont la fragilité est accentuée par la faveur accordée à la compétition pour l'accès aux ressources, les stratégies à considérer comprennent la mise en place de ressources collectives, ainsi qu'une reconnaissance de l'importance des revues dans le cycle de la recherche, s'exprimant dans des mécanismes de valorisation des tâches liées au fonctionnement d'un périodique et de la charge de travail qu'elles requièrent.

Introduction

Les usages de la publication savante sont bouleversés, depuis plus de vingt ans, par les technologies numériques. Les modes de financement des revues académiques, tant au Canada qu'à l'étranger, sont remis en question par le passage au libre accès, qui s'accélère pourtant et semble promis, au niveau mondial, à une généralisation. Ainsi, dès 2021, les chercheurs financés par les organismes subventionnaires portant le Plan S, desquels font partie les plus importantes agences de recherche européennes, devront diffuser les résultats de leurs recherches en libre accès complet, en l'absence d'accords « transformatifs », qui reportent la date butoir à 2024.

Alors que la pandémie actuelle semble amplifier encore cette avancée rapide du libre accès – comme en témoigne par exemple le mouvement pour la levée des barrières tarifaires aux publications savantes apparu en 2020 – ses enjeux financiers restent difficiles à appréhender par les acteurs du milieu canadien : sociétés savantes, organismes subventionnaires, presses, bibliothèques universitaires et revues elles-mêmes. En effet, si les éditeurs à but lucratif n'opposent plus de résistance au libre accès et imposent plutôt des frais de traitement des articles (FTA) aux auteurs pour que leurs articles soient diffusés gratuitement dans leurs revues les plus prestigieuses, le financement du libre accès reste un défi majeur pour les revues de plus petite taille, à portée nationale et/ou soutenues par des organisations indépendantes. Le contexte témoigne de transformations à long terme touchant l'économie générale des revues et de l'écosystème dans lequel elles s'inscrivent, notamment des publications savantes en sciences humaines et sociales, arts et lettres, moins concentrées et plus rétives à la pratique des FTA.

Au cours des dernières années, diverses études se sont de ce fait intéressées à la situation socio-économique des revues de SHS¹. Celles-ci révélaient le caractère hétérogène des pratiques de publication de ces périodiques, la fragilité de leur structure économique ou encore les défis que la diffusion en libre accès pose aux revues fondées avant l'ère numérique. La présente étude vise à vérifier, à mettre en contexte et à préciser les conclusions de ces rapports, à l'échelle canadienne. Pour ce faire, deux séries de données ont été mobilisées, dont la méthode de collecte est décrite en [Annexe 1](#). D'une part, un ensemble de données quantitatives a permis d'identifier les grandes caractéristiques du champ de la publication savante canadienne ainsi que celles des périodiques de SHS subventionnés. D'autre part, la réalisation d'une enquête qualitative portant sur les finances et les pratiques organisationnelles d'un échantillon de revues de SHS a permis de recueillir des informations détaillées sur leur économie : sources de revenus et postes de dépenses, mais aussi contributions non monétaires.

¹ Pour ce qui concerne la situation canadienne et québécoise, on peut notamment citer deux rapports relativement récents, « Bâtir un avenir commun : enquête sur la réalité socio-économique des revues savantes canadiennes et aperçu du modèle de partenariat pour la diffusion en libre accès » (2015) et « État de l'édition savante francophone en sciences humaines et sociales au Québec » (2018). En France, le Comité de suivi de l'édition scientifique a publié en 2019 les résultats d'une étude s'intéressant à la situation économique des revues en sciences humaines et sociales (« L'Édition scientifique de revues : plan de soutien et évaluation des effets de la loi du 7 octobre 2016 »).

Caractéristiques des revues savantes canadiennes

Financement de la recherche et des revues : deux familles disciplinaires

Au Canada comme à l'échelle mondiale, la recherche en SHS se distingue des STM en regard des objets de recherche, bien sûr, mais aussi du financement global des activités académiques et des pratiques de diffusion qui leur sont liées. La différence de budget entre les trois organismes subventionnaires fédéraux – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) – est, à ce titre, exemplaire². Chaque chercheur canadien en STM est, en moyenne, doté d'un budget trois à cinq fois plus important que ses collègues en SHS. Malgré cette disparité budgétaire, le CRSH est le seul de ces organismes à consacrer une partie de ses fonds au financement de revues savantes. De même, au Québec, unique province canadienne à avoir ses propres organismes subventionnaires, le Fonds de recherche du Québec société et culture (FRQSC) est le seul à administrer un programme de financement des périodiques en SHS, le Soutien aux revues scientifiques.

En effet, en STM, la vie académique est globalisée de longue date et la concentration éditoriale des revues y est plus marquée. Aussi, nombre de chercheurs, peu importe leur affiliation universitaire, publient-ils dans des revues comme *Nature* ou le *New England Journal of Medicine*, qui sont considérées comme internationales et ne sont pas situées au Canada. En revanche, les chercheurs en SHS publient plus souvent dans des revues nationales, ancrées dans un certain contexte social, académique ou disciplinaire, qu'elles soient situées au Canada ou ailleurs. Ces périodiques sont les voies privilégiées de diffusion de la recherche dans ces domaines, ainsi que des lieux d'échanges et de réflexions de communautés organisées autour de questions et d'approches communes. Elles participent à la constitution de réseaux académiques dont le caractère international est articulé à leur ancrage dans le pays où elles sont soutenues.

La collecte de données quantitatives a permis d'identifier 825 revues savantes canadiennes en activité en 2019, dont 611 (74%) sont rattachées aux SHS et 214 (26%) aux STM. Il ressort de cette répartition

² Le CRSNG, qui soutient la recherche en sciences naturelles et en génie, est l'organisme fédéral doté du budget le plus important (1 300 millions de dollars), qui soutient une communauté d'environ 30 460 chercheurs, soit une dotation d'environ 43 000\$ pour chacun. La recherche en santé est celle qui dispose du taux de financement par chercheur le plus important : le budget des IRSC s'élève à 1 088 millions de dollars pour un ensemble d'environ 13 000 chercheurs, soit une dotation de 84 000\$ pour chacun, pratiquement le double des sciences naturelles et génie. Les sciences humaines et sociales font figure de parent pauvre des subventions publiques. Leur organisme de tutelle, le CRSH, travaille avec un budget de 440 millions de dollars pour une communauté de 28 390 chercheurs, soit une dotation de 15 000\$ par personne, ce qui représente environ un tiers de celle des chercheurs en sciences naturelles et génie et moins d'un cinquième de celle des chercheurs en santé. Les sources des données sont indiquées dans l'Annexe 1).

une forte surreprésentation des revues rattachées aux SHS par rapport au nombre de chercheurs de ces disciplines, qui forment 48% de la totalité de la communauté scientifique.

Modes d'accès des articles : situation du libre accès

La proportion d'articles publiés en libre accès connaît une croissance constante, particulièrement depuis le Budapest Open Access Initiative de 2002. Les études les plus récentes montrent effectivement que, dans les dernières années, la moitié des articles académiques publiés dans le monde sont diffusés en libre accès (Piwowar et al. 2018; Robinson-Garcia et al. 2020). Trois autres modes d'accès sont considérés dans cette étude : l'accès hybride, l'accès différé et l'accès restreint.

L'accès hybride a été développé par les éditeurs commerciaux parallèlement au libre accès (Björk 2017) et décrit des revues dont les articles sont disponibles sur abonnement, sauf ceux dont les auteurs ont assumé les frais de traitement des articles (FTA), auquel cas ils sont accessibles gratuitement. Les revues hybrides génèrent ainsi des revenus doubles pour leurs éditeurs, issus des abonnements et des FTA, ce qui a conduit à interroger l'équité de la pratique, notamment vis-à-vis des bibliothèques (Matthias 2018).

L'accès différé permet un accès gratuit aux articles à partir d'un délai suivant la date de publication, appelé embargo, généralement de douze mois (Laakso and Björk 2013). Entre-temps, l'accès aux articles requiert de payer un abonnement. Dans le cas de l'accès restreint, le paiement d'un abonnement (ou d'une adhésion à une société savante) est en tout temps nécessaire pour accéder au contenu.

Selon les données colligées, la proportion de revues en libre accès est actuellement la même en SHS et en STM au Canada, avec un taux de 45%. Un quart des revues (26%) en SHS sont en accès restreint, une proportion légèrement plus élevée en STM (29%). La répartition est en revanche contrastée pour ce qui concerne la pratique de l'embargo (accès différé), qui concerne 18% des revues en SHS et seulement 6% des revues en STM. À l'inverse, le modèle de l'accès hybride est adopté par seulement 11% des revues en SHS et pratiquement le double des revues en STM (20%).

Tableau 1 : Mode d'accès des revues canadiennes en SHS et STM (2019)

Type d'accès	Sciences humaines et sociales (SHS)		Sciences, techniques et médecines (STM)	
Accès libre	276	45%	97	45%
Accès restreint	159	26%	62	29%
Accès différé (embargo)	110	18%	13	6%
Accès hybride	65	11%	42	20%

Par rapport à ce portrait, l'échantillon de revues ayant participé à l'enquête qualitative présente un biais puisque les publications en libre accès y sont surreprésentées (7 sur 12, soit 58%) et cette

surreprésentation est encore plus marquée pour l'accès différé (embargo de douze mois), dont quatre revues figurent au sein de l'échantillon (30%), soit près du double de leur proportion au sein des revues savantes canadiennes en SHS. Par contraste, une seule revue en accès restreint, associée à un éditeur commercial, a participé à l'étude alors qu'aucune revue hybride n'y a pris part.

Parmi les revues en accès restreint ou différé, la question du passage au libre accès semble vécue comme une fatalité. La revue 2, la seule en accès restreint, a décidé de changer d'éditeur-diffuseur (commercial) en 2019 parce qu'elle pense qu'elle sera mieux placée avec le nouveau pour envisager cette transition. La revue 12, en accès différé, a mentionné des discussions en cours au sujet du libre accès parce que son adoption lui paraît inévitable. La perspective de cette adoption est une source de préoccupation pour certaines revues qui n'ont pas fait le pas, ainsi la revue 3 qui a dit considérer le passage mais s'inquiète d'une baisse de revenus. La revue 5, en libre accès, estime que l'exigence du libre accès entraîne une fragilisation des revues du fait de leur manque de financement global. La revue 8, en libre accès depuis 2003, n'a pas exprimé d'inquiétude particulière à ce sujet, mais on peut observer l'importance considérable du travail fourni par son directeur (520 heures par année), ce qui laisse craindre pour son avenir quand il viendra à être remplacé.

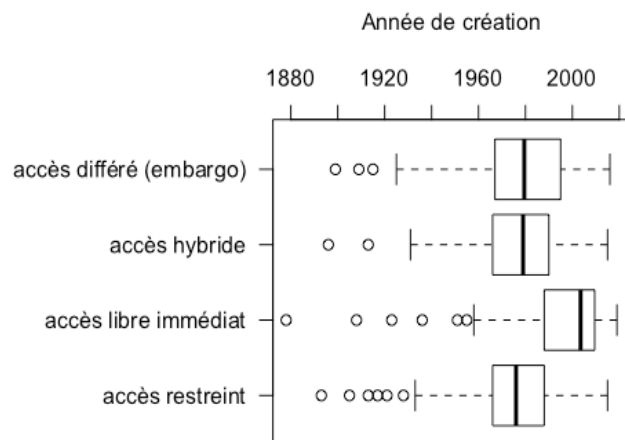
Par contraste, la revue 6 se distingue comme le cas assez unique d'un périodique qui reçoit un apport financier de deux organisations liées au libre accès et à la science ouverte, ainsi que de la part de son université d'attache, laquelle vise explicitement à favoriser la publication savante. Le périodique a indiqué s'intéresser à la manière dont on peut faire une revue tout autant qu'à un sujet en particulier. Cette approche contraste avec la déconnexion plus souvent observée entre l'expertise des directeurs de revues, qui est celle de leur champ disciplinaire, et leur connaissance généralement limitée des enjeux de la publication savante elle-même.

L'éditeur d'une revue n'ayant finalement pas terminé le processus de collecte des données financières et ne faisant donc pas formellement partie de l'échantillon a ainsi fait part de son inquiétude de voir les revues académiques reposer uniquement sur des professeurs étant donnée l'importance de la dimension administrative du travail, qu'ils n'ont pas le temps ni l'intérêt d'acquiescer. De son point de vue, pour faire de bonnes publications et assurer leur rayonnement et leur pérennité, le travail d'édition devrait être idéalement fait par un éditeur maison dans chaque université.

Année de création des revues et mode d'accès

D'une manière qui confirme les liens entre émergence du libre accès et publication en ligne, la Figure 1 ci-dessous montre que les revues canadiennes en SHS qui publient aujourd'hui en libre accès ont comme année de création médiane 2004. Par contraste, l'année de création médiane des revues dont le mode d'accès dérive de la formule classique impliquant un abonnement date de la toute fin des années 1970, respectivement de 1976 pour l'accès restreint, de 1979 pour l'accès hybride et de 1980 pour l'accès différé.

Figure 1 : Distribution des années de création des revues en SHS en fonction des modes d'accès en 2019³



Parmi les revues de l'échantillon, quatre sur les sept qui diffusent aujourd'hui en libre accès confirment ce portrait de revues récentes, créées au cours des années 1990 (revues 6 et 8) ou des années 2000 (revues 10 et 11) directement sur support numérique. Les trois autres (revues 1, 5 et 7) ont une trajectoire différente, qui les a fait passer de formules avec abonnement au libre accès alors qu'elles ont été fondées entre la fin des années 1960 (revue 7) et le milieu des années 1970 (revues 1 et 5). Les revues en accès restreint (2) ou différé (3, 4, 9 et 12) sont toutes relativement anciennes et leur date de fondation s'échelonne de 1945 à 1974.

Support(s) de publication : technologies numériques et papier

La moitié des revues en SHS (51%) comme des revues rattachées aux STM (50%) sont publiées à la fois au format imprimé et numérique. Un peu moins de l'autre moitié des revues des deux grandes familles disciplinaires est uniquement disponible en version numérique (44%). Le reste, une petite minorité (5%) de l'ensemble des revues savantes canadiennes, publie encore sous format papier uniquement.

Tableau 2 : Support de publication des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)

Support	Sciences humaines et sociales (SHS)		Sciences, techniques et médecines (STM)	
Imprimé et numérique	311	51%	108	50%
Numérique seulement	267	44%	95	44%
Imprimé seulement	33	5%	11	5%
Total	611	100%	224	100%

³ La méthode choisie pour cette figure est décrite dans l'Annexe 1.

Par rapport à la situation canadienne, la publication numérique seulement est légèrement surreprésentée au sein de l'échantillon (7 sur 12, soit 58%); les 5 autres revues sont à la fois imprimées et numériques.

L'attachement de certaines revues au papier est souvent perçu comme étant celui de son lectorat (revue 3; revue 7, dont il est à noter qu'elle est en libre accès; revues hors échantillon 14 et 17), soit parce que les numéros s'inscrivent dans une collection qu'ils complètent, soit parce que c'est une modalité de lecture appréciée. Le cas de la revue 4 se distingue dans la mesure où son lectorat international, notamment situé dans des pays d'Afrique, d'Asie (Chine) et d'Amérique latine, a parfois mieux accès aux publications imprimées qu'à la plateforme numérique sur laquelle la revue est disponible. Cet exemple montre que le numérique n'est pas toujours synonyme d'accessibilité et illustre également l'importance, pour une revue, de bien connaître son lectorat pour orienter ses choix.

De manière cohérente avec le développement de ces questions, la revue 9 a indiqué que la possibilité d'une publication exclusivement numérique était indissociable de réflexions autour du passage au libre accès. La revue hors-échantillon 18 a mentionné des préoccupations écologiques en faveur d'un arrêt inévitable de l'impression de ses numéros. Les coûts associés à l'impression ont été rarement mentionnés comme une raison d'y renoncer, mais la hausse des frais d'envoi est toutefois à noter.

Politiques de subventions et modes d'accès, l'exemple du FRQSC

L'octroi des subventions du programme de Soutien aux revues scientifiques du FRQSC suit un cycle de quatre ans, selon des critères qui visent d'abord la qualité et de la rigueur académique des publications, ainsi que leur singularité au sein de leur champ disciplinaire et les besoins de diffusion auxquels elles répondent. Le fonctionnement de la revue doit en outre reposer une équipe éditoriale associant un directeur doté de leadership à un comité de rédaction actif et compétent.

En matière de diffusion et de rayonnement, le programme de Soutien aux revues scientifique a pour objectif déclaré de favoriser le libre accès. Depuis 2006, toute revue financée par le FRQSC doit être diffusée par la plateforme Érudit. En 2017, celle-ci s'est ainsi alignée sur la politique fédérale relative au libre accès en réduisant sa barrière mobile (embargo) de vingt-quatre à douze mois. Toutes les revues recevant une subvention du FRQSC sont diffusées sur Érudit et respectent les politiques de libre accès du Canada (2015) et du Québec (2019). L'évolution des critères du programme au cours des quinze dernières années illustre la capacité de prescription des organismes subventionnaires sur les pratiques ayant cours dans la publication savantes, notamment en matière de libre accès.

Les exigences du FRQSC sont associées à une compensation financière puisque les frais de traitement numérique des articles sont pris en charge par le Fonds en sus du montant annuel de subvention de 20 000\$ pour toute la durée de financement des revues, soit quatre ans. Les revues recommandées pour financement au terme de leur évaluation par le Fonds mais ne se qualifiant pas pour un octroi sont également admissibles à une prise en charge des frais de traitement numérique permettant leur mise en ligne sur Érudit.

Dans ce contexte, une analyse des revues subventionnées par le FRQSC au dernier concours (2019) indique que les revues en accès différé sont celles qui sont le plus financées, à la fois de façon absolue,

avec 25 revues, et de façon relative : 41% de ces revues ont reçu un financement, comparé à 29% des revues en accès libre.

Tableau 3 : Mode d'accès aux revues financées par le FRQSC (2019)

Accès	FRQSC (2019)		Revue admissibles		Proportion financée (%)
	n	(%)	n	(%)	
Accès différé (embargo)	25	69	61	62	41
Accès libre immédiat	11	31	38	38	29

En ligne avec ce constat, la répartition du financement en fonction du support de publication montre que si la plupart (51%) des revues admissibles au financement FRQSC publient sous forme numérique seulement, elles ne représentent que 36% des revues effectivement financées en 2019. Autrement dit, pratiquement la moitié des revues publiant à la fois sur papier et en ligne sont financées pour seulement un quart de celles qui publient uniquement par voie numérique.

Il est finalement à noter que le CRSH vient de modifier les critères de son programme d'Aide aux revues savantes en faveur d'une transition vers le libre accès. Les impacts structurants à moyen et long terme de ce changement de politique restent à évaluer.

Organisations d'édition et de diffusion : des revues indépendantes

Historiquement, les revues académiques étaient associées aux sociétés savantes qui les avaient créées. Mais les organisations d'attache des périodiques se sont beaucoup diversifiées avec le temps et les sociétés savantes sont rejointes par des départements d'université, des centres de recherche, des bibliothèques, des associations professionnelles et des éditeurs commerciaux.

À l'échelle internationale, la publication savante s'exerce dans un environnement oligopolistique, dominé par cinq grands éditeurs commerciaux (Wiley, SAGE, Elsevier, Taylor & Francis et Springer-Nature) qui, ensemble, publient environ la moitié des articles académiques (Larivière et al. 2015). Cette concentration est plus forte en STM, dont les trois éditeurs principaux (Reed-Elsevier, Springer-Nature et Wiley-Blackwell) publient la moitié des articles, alors que les trois grands éditeurs en SHS (Reed-Elsevier, Taylor & Francis et Wiley-Blackwell) publient 37% des articles. Toutefois, certaines grosses presses universitaires, telles que Cambridge University Press, fonctionnent suivant un modèle qui se rapproche beaucoup des éditeurs à but lucratif, ce qui complique le portrait.

Grâce à la vente d'abonnements, les revues académiques assuraient traditionnellement des revenus permettant de financer les activités scientifiques des sociétés savantes auxquelles elles étaient rattachées. Dans le contexte actuel, nombre d'entre elles dépendent pour cela de leurs ententes avec l'un de ces éditeurs commerciaux, arrangement qui occasionne un coût collectif considérable : désormais 75% du budget, parfois plus, d'un grand nombre de bibliothèques universitaires nord-

américaines est dédié au paiement des abonnements aux revues (Shu et al. 2018), dont la majeure partie est attachée à des éditeurs à but lucratif.

Le portrait qui ressort de l'analyse des données canadiennes colligées contraste avec la situation oligopolistique dominant la scène internationale. Il signale en effet la quasi-absence des éditeurs commerciaux dans le paysage de la publication savante et, globalement, la très faible concentration des structures éditoriales au Canada. C'est particulièrement marqué en STM, où, dès le sixième rang, toutes les organisations recensées publient seulement deux revues.

Cependant, alors que la totalité des organisations soutenant une activité éditoriale en SHS est rattachée à un établissement universitaire, le portrait est exactement opposé en STM, où Canadian Science Publishing, anciennement presses du Conseil national de recherche du Canada, concentre le plus grand nombre de revues (13 revues, soit 6,1%), suivi par des associations, des instituts et des sociétés savantes.

Tableau 4 : Organisations d'édition des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)

Rang	Sciences humaines et sociales (SHS)				Sciences, techniques et médecines (STM)			
1	Presses de l'Université de Toronto	29	4,7%		Canadian Science Publishing	13	6,1%	
2	Université d'Alberta	21	3,4%		JMIR Publications	10	4,7%	
3	Université de Toronto	20	3,3%		Avestia Publishing	8	3,7%	
4	Université Laval	14	2,3%		Canadian Medical Association	5	2,3%	
5	Université McGill	12	2,0%		Canadian Mathematical Society	3	1,4%	
6	Université d'Ottawa	12	2,0%		Agricultural Institute of Canada	2	0,9%	
7	Université de Montréal	11	1,8%		British Columbia Medical Association	2	0,9%	
8	Université Victoria	10	1,6%		Canadian Aeronautics and Space Institute	2	0,9%	
9	Université Dalhousie	9	1,5%		Canadian Geriatrics Society	2	0,9%	
10	Presses de l'Université de Montréal	8	1,3%		Canadian Veterinary Medical Association	2	0,9%	

L'état des lieux de la diffusion confirme la part relativement faible de revues savantes canadiennes détenue par les cinq gros éditeurs commerciaux, qui ne diffusent que 5% des revues en SHS et 7% en STM. Les revues en SHS sont disponibles en proportion comparable à partir du logiciel de gestion éditoriale et de diffusion Open Journal Systems (OJS) (24,5%), de la plateforme Érudit (22,1%) et sur des sites web conçus par les revues elles-mêmes ou par les associations qui les portent (25,1%). Les

revues en STM adoptent davantage un format indépendant en diffusant à 37,4% directement sur leur propre site; OJS est utilisé par 16,4% des revues, suivie de Canadian Science Publishing, qui diffuse 11,7% des titres.

Tableau 5: Organisations et/ou mode de diffusion des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)

Sciences humaines et sociales (SHS)			Sciences, techniques et médecines (STM)		
Open Journal Systems	150	24,5%	Site de la revue	80	37,4%
Érudit	135	22,1%	Open Journal Systems	35	16,4%
Site de la revue	103	16,9%	Canadian Science Publishing	25	11,7%
Site web Association	51	8,3%	Site web Association	23	10,7%
U Toronto Press	31	5,1%	Pas de diffuseur en ligne	10	4,7%
Pas de diffuseur en ligne	26	4,3%	Érudit	10	4,7%
ProQuest	14	2,3%	SAGE	6	2,8%
Taylor and Francis	14	2,3%	Elsevier	3	1,4%
Wiley	8	1,3%	Taylor and Francis	3	1,4%
Cambridge U Press	7	1,1%	Springer	2	0,9%

Sur les douze revues de l'échantillon, cinq se servent du logiciel de gestion et de traitement automatisé des articles OJS ou de certaines de ses fonctions.

Toutes les revues ayant recours à OJS, même celles qui ont indiqué aimer le logiciel, soulignent l'important travail d'appropriation requis par son emploi. L'éditeur de la revue 6 a ainsi développé une version adaptée du logiciel spécifiquement pour la revue. Après avoir considéré OJS, la revue 7 a préféré concevoir un logiciel de traitement *ad hoc*. Plusieurs revues ont également mentionné la lourdeur de la maintenance nécessaire à son fonctionnement, qui requiert un soutien souvent fourni par les bibliothèques universitaires mais pas toujours suffisant (revues 11 et 12). Enfin, certaines revues ne se servent que de certaines fonctions du logiciel, soit pour le suivi du traitement des articles (revue 1) ou au contraire pour leur mise en forme (revue 10).

D'autres revues refusent de recourir à de tels logiciels de gestion de la publication, estimant irrespectueuse l'automatisation des communications, notamment avec les évaluateurs externes dont le travail considérable est déjà peu considéré (revues 4 et 9).

Langue(s) de publication : situation du bilinguisme

À l'échelle mondiale, l'anglais domine nettement la publication savante, d'une manière toutefois plus clairement établie en STM que dans l'écosystème des SHS. Selon le Web of Science – dont le

recensement tend à surreprésenter les STM et les publications en anglais (Mongeon et Paul-Hus 2016) – pratiquement la totalité (94%) des articles publiés en STM sont en anglais. Cet emploi hégémonique de l'anglais en STM est indissociable de l'internationalisation déjà ancienne des communautés y œuvrant.

En revanche, les sujets étudiés en SHS possèdent un caractère plus ancré dans leur contexte de recherche et leur analyse se rapporte à des traditions nationales spécifiques, ce qui explique la persistance d'une relative diversité linguistique dans ces disciplines (Gingras et Mosbah-Natanson 2010). Néanmoins, les études montrent que l'importance de l'anglais ne cesse de croître, aussi bien au sein des SHS que dans les pays dont elle n'est pas la (seule) langue officielle. Ainsi, en 2015, 70% des articles en sciences sociales et 40% des articles rattachés aux sciences humaines et aux arts étaient publiés en anglais, une tendance croissante dans les deux domaines (Larivière 2018).

De même, depuis le début du 20^e siècle, environ la moitié des revues créées sont anglophones et cette proportion a augmenté à environ 70% dans la dernière décennie (Larivière 2018). Une tendance semblable est observée au Canada, où l'anglais est la langue principale de 80% à 90% des revues nouvellement créées depuis 1940. À partir de 2010 la quasi-totalité des revues créées le sont en anglais.

Dans un tel contexte, la diversité linguistique est un enjeu particulièrement important pour le Canada, dont les organismes subventionnant la recherche sont officiellement bilingues. À l'échelle provinciale, seul le Nouveau-Brunswick est formellement bilingue. Le Québec est pour sa part officiellement unilingue francophone, ce qui se traduit par les politiques en faveur de la publication savante en français de l'organisme subventionnaire dont la province s'est dotée, le FRQSC. Celui-ci exige en effet que la moitié (50%) des articles soient rédigés en français pour qu'une revue soit éligible à son programme de Soutien aux revues scientifiques.

Pour tenter de préciser la situation linguistique de revues savantes au Canada, la ou les langue(s) de publication des revues a été identifiée sur leur site web. Toutefois, cette identification n'est pas sans incertitude car la définition du terme « bilingue » ne comporte pas de nuance sur la réelle proportion d'articles publiés dans chacune des deux langues et peut donc recouvrir des situations concrètes très variables. Une revue qui publie 5% d'articles en français est souvent considérée comme bilingue, notamment par la revue elle-même. Ainsi, le bilinguisme formel ou désiré de certaines revues se traduit parfois, dans les faits, par des publications pratiquement monolingues. L'enquête conduite auprès de l'échantillon de douze revues illustre cette situation, où certaines revues formellement bilingues sont en pratique unilingues ou presque.

Les données réunies confirment, au Canada aussi, une domination plus marquée de l'anglais en STM qu'en SHS, où 43% des revues publient exclusivement en anglais alors que cette proportion monte à 60% pour les STM. Le bilinguisme est embrassé par 41% des revues en SHS et par 34% des revues en STM. Les deux familles disciplinaires affichent une faible proportion de périodiques unilingues francophones, néanmoins deux fois plus importante en SHS (11%) qu'en STM (5%), pour une population totale de francophones tournant autour de 20% au pays. La diversité linguistique plus marquée des revues en SHS est également illustrée par la catégorie « multilingue », qui regroupe les

revues acceptant des articles rédigés dans d'autres langues que le français et l'anglais, et représente 5% des revues en SHS pour une seule revue rattachée aux STM.

Tableau 6 : Langue(s) de publication des revues canadiennes en SHS et en STM (2019)

Langue	Sciences humaines et sociales (SHS)		Sciences, techniques et médecines (STM)	
Anglais	261	43%	129	60%
Bilingue	251	41%	73	34%
Français	69	11%	11	5%
Multilingue	30	5%	1	0%

La composition de l'échantillon des revues de l'enquête qualitative révèle une surreprésentation marquée des revues francophones, qui sont 7 sur un total de 12, soit 58%, alors qu'elles représentent seulement 11% des revues canadiennes en SHS. Les courriels de contact ont pourtant été envoyés dans les deux langues, en anglais et/ou en français, suivant celle(s) figurant sur le site internet des périodiques.

À l'échelle de l'échantillon, on observe une tension entre diversité linguistique, pratiquée ou désirée, et domination de l'anglais, qui suit en cela l'anglicisation croissante de l'ensemble de la publication savante. Dans cet échantillon canadien, la question de la diversité linguistique concerne avant tout le français, mais il est à noter que plusieurs périodiques font traduire leurs résumés en espagnol en plus du français et de l'anglais (3, 4, 7 et 12). On peut aussi remarquer l'absence totale des langues autochtones.

L'un des rares périodiques véritablement bilingues de l'échantillon, la revue 3, a insisté sur l'importance qu'elle accordait à la publication en français, puisqu'elle est la seule de son champ disciplinaire à le faire. Elle en a toutefois souligné le coût en termes de rayonnement dans un contexte hégémonique, estimant en effet que son bilinguisme la défavorise dans les classements, qui ne prennent en considération que les articles en anglais.

La revue 9, qui publie à 80% en français, a également souligné qu'elle était la seule de son champ en Amérique du Nord et son attachement au français a été exprimé par la revue 5.

La tension entre intérêt pour le français et les coûts financiers du bilinguisme, lié aux tâches d'édition et de révision, a été formulée par deux revues anglophones (6 et 11). La revue 11 a simplement mentionné son désir de faire traduire ses résumés en français mais manquer de fonds pour le faire. La revue 6 a indiqué qu'un étudiant gradué en études françaises avait commencé à travailler pour la revue, faisant en sorte que le prochain numéro de la revue sera intégralement francophone.

Le cas de la revue hors échantillon 16 offre un éclairage intéressant sur la situation. En effet, devant la baisse des soumissions en français, même venant d'auteurs francophones, ce périodique bilingue envisage une refonte suivant laquelle la répartition ne se ferait plus en fonction de la langue de

rédaction mais de questions ou de thèmes, par la conception de numéros thématiques traitant d'enjeux intéressant les chercheurs francophones tout en publiant essentiellement en anglais.

On note ainsi, dans un contexte à ce point dominé par la publication en anglais, un déplacement de la diversité linguistique vers d'autres approches. Les revues 6 et 11 ont signalé leur intérêt croissant pour des manuscrits d'auteurs de pays du Sud, dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. La révision considérable que cela implique repose sur le travail d'étudiants gradués, ce qui est rendu possible par une collaboration de la revue avec certains départements de son université, effective dans le cas de la revue 6 et en construction pour la revue 11.

Il convient enfin de souligner le rôle du programme de Soutien aux revues scientifiques du FRQSC dans le maintien du bilinguisme dans le champ de la publication canadienne en SHS. En effet, la politique linguistique du programme exige que la moitié (50%) des articles publiés soient en français pour qu'une revue soit admissible. Cette contrainte est en conformité avec son mandat de promotion de la publication académique francophone.

Les données recueillies montrent que les usages linguistiques des revues subventionnées par le FRQSC, relativement stables entre 2009 et 2019, se répartissent pratiquement moitié-moitié entre des revues publiant seulement en français (50%) et des périodiques bilingues (45%). Cette proportion se retrouve dans le rapport entre le bassin de revues admissibles et les revues effectivement financées, les périodiques francophones ou bilingues étant financés de manière à peu près équivalente (respectivement à hauteur de 37% et 35% des revues éligibles).

Tableau 7: Langue(s) de publication: comparaison entre les revues financées par le FRQSC et les revues admissibles (2019)

	FRQSC (2019)		Revue admissibles		Proportion financée
	n	(%)	n	(%)	(%)
Français	17	47	46	46	37
Bilingue	16	44	46	46	35
Autres	3	8	7	7	43

L'influence de cette politique sur les usages des périodiques est sensible dans une remarque faite par le responsable de la revue 4, qui a indiqué que l'exigence des 50% d'articles en français n'était pas toujours facile à satisfaire pour cette revue multilingue, mais qu'elle s'efforce de s'y conformer en publiant des numéros thématiques exclusivement en français ou en inaugurant une nouvelle rubrique francophone. Il remarque que l'anglais ne domine pas comme avant, également parce que la revue accepte une autre langue de publication.

Faits saillants

Intégration des revues savantes au cycle de la recherche en SHS

La collecte de données a permis d'identifier 825 revues savantes canadiennes actives en 2019, dont 611 (74%) en SHS et 214 (26%) en STM. Par rapport aux STM, globalisées de longue date, les périodiques canadiens en SHS sont plus étroitement intégrés au cycle de la recherche.

Près de la moitié des revues savantes canadiennes sont en libre accès

Du portrait qui ressort de l'analyse des données colligées, il apparaît que la proportion de revues en libre accès est actuellement le même en SHS et en STM au Canada, avec un taux de 45%.

L'analyse des critères du programme de Soutien aux revues scientifiques confirme la capacité de prescription des organismes subventionnaires sur les pratiques de publication des revues, notamment en matière de libre accès.

Très faible concentration des structures d'édition et de diffusion

Par ailleurs, nous retenons que le paysage de la publication savante canadienne contraste avec la situation oligopolistique dominant la scène internationale et, globalement, la très faible concentration des structures éditoriales académiques au Canada.

L'état des lieux de la diffusion confirme la part modeste des revues savantes canadiennes détenue par les cinq gros éditeurs commerciaux. En SHS, les périodiques sont principalement disponibles à partir du logiciel de gestion éditoriale OJS, sur la plateforme de diffusion Érudit et sur leurs propres sites web.

Un bilinguisme fragile dans un contexte dominé par l'anglais

Les données réunies confirment la domination plus marquée de l'anglais en STM qu'en SHS : la proportion de revues exclusivement anglophones est de 43% en SHS et monte à 60% pour les STM. Le bilinguisme est embrassé à 41% par les périodiques en SHS et à 34% en STM. Les deux familles disciplinaires affichent une faible proportion de périodiques unilingues francophones, néanmoins deux fois plus importante en SHS (11%) qu'en STM (5%), pour une population totale de francophones tournant autour de 20% au pays. La diversité linguistique plus marquée des revues en SHS est également illustrée par la catégorie des revues multilingues.

Les entrevues avec les revues ont révélé une tension entre intérêt pour le français et les coûts du bilinguisme, qu'ils soient financiers, lié aux tâches d'édition et de révision, ou symboliques, du fait de l'hégémonie de l'anglais dans les classements. Il convient enfin de noter le rôle des critères linguistiques du programme de Soutien aux revues scientifiques dans le maintien d'une littérature académique francophone.

Portrait financier et organisationnel d'un échantillon de revues savantes canadiennes de SHS

Comme l'observait déjà le rapport « Bâtir un avenir commun : enquête sur la réalité socio-économique des revues savantes canadiennes et aperçu du modèle de partenariat pour la diffusion en libre accès », les revues savantes canadiennes, particulièrement en SHS, évoluent dans un contexte de restrictions budgétaires importantes alors même que leurs revenus annuels sont modestes, même pour les mieux financées⁴. L'enquête conduite auprès de l'échantillon de douze revues de SHS a permis de caractériser plus avant leur situation socio-économique. La section qui suit présente les données financières recueillies, en détaillant leurs sources de revenus principales et les postes de dépenses les plus courants. Elle propose enfin une évaluation des contributions non monétaires intégrées au fonctionnement des revues académiques.

Réponses des revues

En plus des quatre revues ayant participé à la phase de test de l'étude, 55 revues répondant aux critères de l'échantillon ont été contactées. Sur ce nombre, seulement 11 ont complété la grille de saisie, alors même que l'importance de l'étude a été soulignée par la plupart des revues avec lesquelles des contacts ont été établis, même celles ne pouvant pas participer.

Les refus de participation ont été principalement motivés par l'incapacité matérielle des revues à faire le travail, par manque de temps ou de ressources (cinq revues sur neuf). Plus rarement, les revues ont fait valoir craintes relatives à la confidentialité des données recueillies (deux revues sur neuf). Les deux autres refus ont été motivés par un manque de connaissance des données à renseigner. Par ailleurs, certaines revues ayant initialement accepté de participer se sont ensuite retirées de l'étude, parfois même après avoir fait une entrevue. Leur retrait est essentiellement motivé par le manque de temps et/ou de ressources (trois sur huit). Le retrait des quatre autres revues a été tacite (rupture dans les communications) et laisse également supposer un manque de temps. Une revue a soulevé des craintes vis-à-vis de la confidentialité des données collectées.

La réticence des revues relatives à la confidentialité des données collectées trouve un écho dans le refus catégorique de toutes les revues participantes que les grilles de collecte soient partagées, même sur assurance de parfaite anonymisation. Ces réserves signalent un certain manque de confiance, sans doute lié à la faveur accordée à la concurrence et à la compétition dans l'accès aux ressources.

⁴ Au sein de l'échantillon de douze périodiques auprès duquel l'enquête qualitative a été conduite, le budget annuel s'échelonne de 17 000 à 119 500 dollars (travail non rémunéré non compris).

Revenus : subventions et abonnements

Les revues ont déclaré deux principales sources de revenus : les subventions et la commercialisation, auxquelles s'ajoutent divers revenus de moindre importance, essentiellement les droits de reproduction. Les subventions viennent principalement des deux organismes subventionnaires publics, le CRSH et le FRQSC, mais elles peuvent aussi venir, quoique plus rarement, d'autres institutions académiques (universités, départements ou facultés, associations savantes, etc.). La commercialisation recouvre les revenus d'abonnement (papier et numérique) et d'autres revenus numériques liés aux stratégies adoptées par le secteur (notamment les redevances des agrégateurs).

La catégorie des revenus est celle dont les revues ont la connaissance la plus précise et c'est bien souvent à partir de celle-ci que les dépenses sont engagées.

Le revenu monétaire global des revues de l'échantillon s'échelonne entre 17 000 et 119 500 dollars par année. Ces revenus peuvent être répartis en quatre catégories : la plus basse, de 17 000 à 24 000 dollars, comprend quatre périodiques (1, 5, 10 et 11), dont trois publient deux numéros par année (1, 5 et 10), le quatrième (11) publie en flux continu 22 articles par année, ce qui est plus que le nombre d'articles publiés en général pour deux numéros (12 à 16). Ensuite, la revue 8 a un revenu de 34 500 dollars par année et publie deux numéros (13 articles). La catégorie suivante, de revenus entre 55 000 et 69 500 dollars, regroupe trois revues (2, 6 et 7) : la revue 2, associée à un éditeur commercial a une structure financière différente des autres, non commerciales, et publie six numéros par année (40 articles); les revues 6 et 7 publient une trentaine d'articles, la première en flux continu et la seconde en deux numéros. Enfin, la catégorie de revenus allant de 90 000 à 119 500 dollars inclut quatre revues (3, 4, 9, 12) : les revues 9 et 12 publient une vingtaine d'articles par année, en quatre numéros pour la revue 9 et en trois pour la revue 12; les revues 3 et 4, dont les revenus sont les plus élevés, publient une trentaine d'articles, en quatre numéros pour la revue 3 et en trois pour la revue 4.

Subventions

Deux revues fonctionnaient, en 2019, sans subvention. La revue 1, dont le financement n'a pas été renouvelé par le FRQSC en 2014, se situe à la lisière des SHS et s'inscrit dans la dynamique financière et symbolique des sciences médicales. Son cas est présenté plus bas, au sujet du recours aux FTA. La revue 2 est publiée et diffusée par un éditeur commercial et estime donc ne pas avoir besoin de subvention, contrairement aux autres revues, et elle n'a pas appliqué à l'ARS depuis plus de dix ans. Son éditeur lui reverse une somme forfaitaire de 55 000 dollars par année. Une partie de cette somme sert à rémunérer le secrétaire de rédaction et le reste à compenser le travail fait par l'équipe éditoriale de la revue, sous la forme de contributions financières à leurs fonds de recherche.

Pour les dix autres revues (83% de l'échantillon), les subventions représentent entre pratiquement la moitié (42%, revue 4) et la totalité de leurs revenus (revues 10 et 11). Les sommes concernées varient nettement, principalement suivant si le périodique a obtenu un financement de la part d'un ou de deux organismes subventionnaires. Les trois revues dont les revenus viennent en totalité ou presque des subventions (revues 10 et 11 : 100%; revue 8 : 81%) sont toutes en libre accès immédiat depuis leur

création ou presque, qui date des années 1990 ou 2000, et leur budget global est relativement bas, allant de 17 000 (revue 11) à 34 500 (revue 8).

Cinq revues (3, 4, 7, 9 et 12) reçoivent des subventions avoisinant 50 000 dollars par année (de 50 000\$ à 57 000\$). Quatre d'entre elles sont en accès différé (embargo de douze mois) et une en accès libre (revue 7); toutes les cinq sont issues du modèle des revues savantes avec abonnement et ceux-ci représentent encore une source substantielle de revenus, bien que les montants varient.

Commercialisation

Les revues 3 et 4 se distinguent à cet égard puisque leurs revenus d'abonnement élevés permettent de doubler leurs subventions et il s'agit de fait des deux revues aux revenus annuels les plus élevés (108 000\$ et 119 500\$). De manière remarquable, les revenus d'abonnements papier de la revue 4, qui avoisinent 30 000\$ par année, sont presque équivalents à ses revenus numériques. Comme il a été mentionné plus haut, la revue a indiqué que son lectorat, très international, se trouvait notamment dans des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine où l'accès aux numéros imprimés est souvent plus aisé qu'à la plateforme numérique qui les héberge.

Par ailleurs, trois revues retirent environ 10 000 dollars de la vente d'abonnement papier (revues 3, 7 et 9), ce qui correspond à environ 10% de leurs revenus, ceci alors même que la revue 7 est en libre accès immédiat depuis 2017. Enfin, les revues 3, 4, 9 et 12 perçoivent des revenus numériques substantiels, qui s'échelonnent de 22 000 à 44 000 dollars par année.

Pour les revues 4 et 7, les deux flux financiers que représentent les subventions et les abonnements alimentent deux circuits de travail distincts : les subventions sont gérées par la revue alors que les revenus d'abonnements reviennent à son éditeur.

Le cas de la revue 6 est à souligner : il s'agit d'une revue relativement récente, créée en libre accès immédiat, qui perçoit des revenus de trois sources en plus de sa subvention, qui s'élève à 30 000 dollars et représente un peu moins de la moitié de ses revenus (47%). Elle s'inscrit dans un écosystème qui vise à la pérennité des sciences ouvertes et de la publication en libre accès.

Par ailleurs, la faible proportion des revues en SHS pratiquant les FTA s'est reflétée dans l'enquête. Seule la revue 1, qui relève de la psychologie et se situe donc à la frontière des SHS et des sciences médicales, y recourt. Les FTA qu'elle pratique sont relativement modestes (500\$ par article pour un total de 4 000\$ par année) mais confirment son inscription dans un milieu de recherche riche, celui de la santé. La question de la barrière à la publication que pose nécessairement l'imposition de ces frais a été évoquée par la revue, qui a indiqué réfléchir à des manières de publier quand même le travail de doctorants, peut-être en leur octroyant une bourse couvrant le montant des FTA. La vente de questionnaires à une association professionnelle médicale occasionne aussi un revenu de 10 000\$ par année, ce qui couvre l'autre moitié du budget de production de la revue.

La revue 5, pour sa part dans une situation financière très difficile, a accepté de publier des numéros thématiques subventionnés par des fondations et/ou des groupes de recherche ayant les moyens de les payer.

Dépenses : rémunérer le travail éditorial

La production d'une revue engage à la fois des frais matériels et des frais qui ne le sont pas, sous la forme de salaires. Dans les faits et comme le montre cette section, les frais de personnel, principalement la rémunération du secrétariat de rédaction et du travail de révision, représentent l'essentiel des dépenses des périodiques. Faire une revue, en effet, c'est principalement mobiliser le travail de personnes souvent très qualifiées.

Au sujet des montants indiqués dans les dépenses, il est à noter que, bien souvent, les revues ne connaissent pas précisément le détail de leurs dépenses, qui sont engagées en fonction des revenus connus, de sorte à assurer une forme d'équilibre financier. En effet, la tenue des livres comptables n'est, bien souvent, pas faite par les revues elles-mêmes mais par leur institution d'attache. Elles n'ont pas toujours directement accès au détail de leurs dépenses par numéro, mais plus une idée générale de leur situation annuelle.

Frais de production et de personnel

Les dépenses directement impliquées dans la réalisation des numéros, qui additionnent les frais de production et de personnel, s'échelonnent d'un total annuel de 14 600 pour la revue 8 à 118 300 pour la revue 3.

Pour ces dépenses, trois catégories financières peuvent être discernées : les sommes les plus basses, allant de 14 600 à 24 300 dollars, regroupent cinq revues (1, 5, 8, 10 et 11), dont quatre ne publient que deux numéros par année (1, 5, 8 et 10), avec un nombre d'articles oscillant entre 12 et 16; la cinquième revue (11) publie en flux continu un total de 22 articles.

Cinq autres revues se situent entre 53 000 et 65 000 dollars (4, 6, 7, 9 et 12). Les revues 4, 6 et 7 publient une trentaine d'articles par année, en deux (revue 7) ou trois numéros (revue 4) ou encore en flux continu (revue 6). Les revues 9 et 12 publient plutôt une vingtaine d'articles, en quatre et trois numéros annuels respectivement.

La revue 3 se distingue par des dépenses annuelles de 118 300 dollars, mais il est à noter qu'elle produit quatre numéros par année et une trentaine d'articles.

La revue 9 bénéficie du travail d'un secrétaire de rédaction dont les heures sont payées par son université d'attache et du travail d'étudiants en charge d'une partie des révisions dans le cadre de cours. La revue 1 dispose également, quoique dans une moindre mesure, d'heures de travail administratives rémunérées par son université d'attache.

Production éditoriale

Les revues recommandées pour subvention ou effectivement subventionnées par le FRQSC voient leurs coûts de production numériques (Érudit) couverts par la subvention, ce qui concerne sept des douze revues de l'échantillon (1, 3, 4, 5, 7, 9 et 12).

Les variations dans le coût de production par numéro tiennent notamment à la rémunération du travail de révision, dont le taux dépend beaucoup de la personne qui le fait : certains périodiques emploient des réviseurs professionnels, d'autres travaillent avec des étudiants de leur université. Le cas de la revue 5 est à ce titre éclairant, puisque jusqu'au second numéro de 2015, la révision était faite par un professionnel et son coût s'élevait à environ 4 800 dollars par numéro. Cette somme est passée à environ 1 300 dollars pour les numéros suivants, quand la revue a décidé de recourir à des doctorants de son département pour faire des économies suite à la perte des subventions du CRSH et du FRQSC. Il est impossible de quantifier l'éventuelle chute de qualité que ce changement a pu occasionner.

Pour tenter une comparaison des dépenses de production, bien qu'elle soit imparfaite, nous avons considéré le poste principal, soit les coûts de traitement des articles : ils incluent la traduction, la révision et les corrections linguistiques pour un numéro.

Dans cette ligne de dépense, quatre catégories peuvent être distinguées : deux revues y consacrent entre 1 600 et 1 700 dollars (revues 3 et 12), alors que trois dépensent entre 2 800 et 3 900 dollars (1, 4 et 7). La revue 8 a rapporté un coût de 5 200 dollars et la revue 9 a fait mention de presque 10 000 dollars. Les revues 6 et 11, qui publient leurs articles en flux, estiment le coût de révision et de correction d'un article à 500 et 700 dollars.

Il ne faut pas que ces estimations obscurcissent le fait que le travail de production des numéros engage de manière variable le travail du secrétaire de rédaction et, d'une manière générale, le personnel, rémunéré ou non, en charge des revues.

Quatre revues (3, 4, 7 et 9) ont une diffusion papier et le coût de cet aspect de la production, qui regroupe impression et expédition, s'échelonne de 9,20 dollars par numéro pour la revue 3 (pour un tirage annuel de 900 copies environ) à 21,10 dollars pour la revue 7, qui a le plus petit tirage annuel (275 copies).

Édition commerciale : séparation du travail académique et de la production

La revue 2, associée à un éditeur commercial, est dans une situation particulière puisqu'elle ne s'occupe pas de la production des numéros, qui est faite par l'éditeur. Aucune donnée financière n'a donc été indiquée pour ce poste de dépense. Celles qu'elle engage couvrent essentiellement la rémunération d'un secrétaire de rédaction et la compensation, mentionnée plus haut, des professeurs travaillant pour la revue.

Heures de travail et contributions non monétaires

Suite aux nombreuses observations sur l'importance du travail non rémunéré dans l'économie globale des revues, une attention particulière a été accordée à cette question pour en proposer, dans la mesure du possible, une mesure quantifiée. Un feuillet de la grille de collecte des données financières était donc consacré à ces mesures, dont il convient de souligner qu'elles ont beaucoup intéressé les revues, cela dès la phase test de l'étude. Le sentiment d'une charge de travail considérable et parfois croissante mais de moins en moins reconnue par les institutions académiques a été exprimé à plusieurs reprises

par les responsables des revues rencontrées. Le portrait qui émerge ainsi est celui d'un champ fragilisé de manière structurelle, depuis plusieurs années maintenant, du fait des conditions globales dans lesquelles elles conduisent leurs opérations.

Capital symbolique et revues savantes

L'existence et la production d'une revue savante reposent essentiellement sur le travail d'un personnel hautement qualifié – principalement de professeurs et d'étudiants gradués, mais aussi, dans certains cas, de réviseurs et d'éditeurs. Le coût de fabrication est un enjeu marginal par rapport à la capacité du comité éditorial à conduire sa mission d'orientation scientifique et d'évaluation des manuscrits.

Or, ce travail s'exerce aujourd'hui dans un contexte de déclin de la reconnaissance attachée aux charges occupées dans des revues nationales. Depuis les années 1960 jusqu'à la fin des années 1990, un certain prestige était associé aux fonctions nécessaires au fonctionnement des périodiques, qui se traduisait notamment par un soutien matériel de leurs universités d'attache.

Depuis les années 2000, l'affaiblissement de la valeur symbolique accordée à ces charges dans des revues inscrites dans un contexte de recherche local et de diffusion horizontal s'est certainement répercuté dans un retrait de ce soutien financier, exposant de nombreuses revues canadiennes en SHS à une logique de dévalorisation. Celle-ci se perçoit indirectement dans la difficulté rapportée par de nombreuses revues rencontrées à s'assurer la contribution de chercheurs externes pour l'évaluation des manuscrits retenus par le comité de rédaction, majoritairement en double-aveugle.

Les communications requises par la recherche d'évaluateurs et le suivi de leur travail ont souvent été décrites comme particulièrement chronophages (revues 2, 5, 8 et 9), retardant parfois même le rythme de parution.

La situation dépend en partie de l'inscription disciplinaire et de la langue de publication de la revue, ces caractéristiques déterminant le bassin d'évaluateurs disponibles. La variation en fonction de la discipline se lit également dans le cas de la revue 1, proche de la recherche en santé : contrairement aux autres revues de l'échantillon, le travail nécessaire à son fonctionnement (aussi bien d'édition et de direction que l'évaluation des articles) est valorisé au plan de la carrière de ceux qui le font.

Pour tenter de contrecarrer ces difficultés, certaines revues, ayant observé que la personnalisation des communications facilitait ce processus, ont modifié leurs pratiques pour impliquer le directeur de la revue à un niveau plus personnel (3 et 10) ou les directeurs scientifiques de numéros (revue 6) dans les échanges avec les évaluateurs. Les revues 5 et 11 ont mentionné le soutien que peut apporter le comité de rédaction, notamment en acceptant de se charger d'une partie des évaluations (revue 11).

Dans ce contexte, la tentative de quantifier les heures consacrées à la revue par leur directeur et leur comité éditorial a beaucoup intéressé les personnes rencontrées, même les revues n'ayant pas terminé le processus de collecte. Les heures de travail ont été comptabilisées de sorte à identifier le temps donnant lieu à une forme de compensation, ce qui est le cas de sept revues sur les douze de l'échantillon.

Dégrèvement : un accès inégal

Pour six de ces revues, non commerciales, la compensation se présente sous la forme de dégrèvement⁵. L'accès au dégrèvement est très inégal parmi les revues, en partie parce que, sur les deux organismes subventionnaires publics, seules les subventions attribuées par le FRQSC permettent d'en financer. Ainsi, trois de ces revues puisent dans le financement octroyé par le FRQSC pour rendre possibles ces allègements : un aux deux ans pour le directeur de la revue 7, un par année pour le directeur de la revue 4 et deux par année pour les co-directeurs de la revue 12. Les dégrèvements dont bénéficient deux autres périodiques sont financés par leur organisation d'attache : deux pour le directeur et un pour le directeur adjoint de la revue 3 et deux pour le directeur de la revue 9. Enfin, le directeur de la revue 10 n'a pas de dégrèvement spécifiquement associé cette charge, mais bénéficie de trois autres parce qu'il est titulaire d'une chaire de recherche.

Édition commerciale : conditions de travail et de financement

Dans le cas de la revue 2, qui a une entente avec un éditeur commercial, la compensation est financière et elle est prélevée sur la redevance versée au périodique par son éditeur. Une somme annuelle est ainsi déposée dans le fonds de recherche du professeur qui coordonne les activités de la revue et les membres du comité de rédaction reçoivent un montant forfaitaire pour chaque article dont ils suivent l'évaluation.

Son contrat avec un éditeur commercial garantit à la revue 2 une stabilité financière incomparable aux autres puisque la part de travail consacrée à la recherche de financement est réduite au minimum. De même, la production des numéros est intégralement prise en charge par l'éditeur, l'équipe éditoriale pouvant ainsi se concentrer sur la dimension académique du travail. Le pendant de la qualité de ces conditions de travail est une forme de privatisation de la continuité financière, dont le surcoût est principalement payé par les bibliothèques universitaires.

Soutien institutionnel : un appui variable, mais essentiel

Comme le suggère l'attribution variable de dégrèvements aux directeurs de revues par leurs organisations d'attache, le soutien que celles-ci apportent au fonctionnement des périodiques est très inégal.

Certaines revues rattachées à des institutions académiques (université, département ou faculté) bénéficient toutefois d'un soutien de leur part, qui se présente sous des formes diverses, parfois inaperçues (par exemple, la comptabilité des revues est très souvent faite par leur département ou leur université d'attache). Il peut s'agir d'une aide ponctuelle, comme c'est le cas de la revue 5, qui a perdu toutes ses subventions et se maintient en partie grâce à un petit financement de l'université de son directeur. Mais le soutien offert par les organisations d'attache peut être plus structurel et intégré aux

⁵ Le dégrèvement nomme l'allègement de la tâche d'enseignement d'un professeur par l'embauche d'un chargé de cours. Dans l'étude, on a estimé le temps de travail correspondant à un dégrèvement à 250 heures, chiffre avancé par l'assurance emploi pour une charge de cours. De même, le coût d'un dégrèvement a été estimé à 10 000\$ (estimation basse).

opérations des périodiques, ainsi le travail de révision fait par des étudiants gradués, soit dans le cadre de cours donnant lieu à des crédits (revue 9), soit comme une formation supplémentaire (revue 6; en cours d'implémentation pour la revue 11). Des heures de travail de personnel administratif rémunéré par l'organisation peuvent également être mises à disposition de la revue (revues 1, 6 et 9).

Le soutien important dont bénéficient les revues 6 et 9, par ailleurs très différentes, possède un caractère systémique, qui correspond à une forme d'intégration à la mission de leur organisation d'attache, qui ne voit pas la publication savante comme une externalité. Le cas de la revue hors échantillon 14 illustre la tendance contraire, d'un désengagement récent de son organisation d'attache, dont le rôle est devenu celui d'un fournisseur de services : non seulement le soutien financier anciennement offert a disparu, mais toute l'aide en nature lui est désormais facturée.

Surcharge de travail : source de fragilité organisationnelle

Par opposition aux heures de travail recevant une forme de compensation, le reste des contributions non monétaires recouvre une zone grise puisque le temps consacré par les professeurs au fonctionnement d'une revue relève pour partie du « service » à la communauté universitaire. Dans les faits, celui-ci dépasse toutefois bien souvent la part du temps salarié lui correspondant, d'autant plus que ce travail constitue, en général, une tâche peu valorisée par les institutions académiques et donc peu prise en compte dans l'évaluation des professeurs. Les données recueillies auprès de l'échantillon montrent d'ailleurs que l'augmentation des ressources financières d'un périodique n'implique pas nécessairement une baisse du travail non rémunéré mais plutôt son augmentation. Ce phénomène est sans doute lié à l'économie du prestige circulant dans le milieu académique, capital symbolique et capital financier s'amplifiant réciproquement.

Le directeur d'une revue n'ayant pas terminé le processus d'enquête a partagé, en entrevue, son sentiment suivant lequel la situation des revues savantes est de plus en plus un problème dans le milieu universitaire. En effet, la charge de travail s'accroît du fait de l'augmentation du nombre des articles soumis et de la difficulté à trouver des évaluateurs, alors que la reconnaissance, à la fois financière et institutionnelle, ne cesse de décroître : les tâches liées au fonctionnement d'une revue forment une part du service peu valorisée par les universités. En conséquence, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes pour les occuper : le directeur de ce périodique en est à son troisième mandat parce que la revue ne trouve pas de remplaçant.

L'enjeu de la pressurisation des professeurs en charge de revues était directement perceptible dans les réponses reçues des revues contactées pour participer à l'étude puisque seules 11 des 55 revues contactées, soit 20%, ont complété le processus de collecte en remplissant la grille de saisie, bien que l'importance de l'étude a été soulignée par la plupart des revues avec lesquelles des contacts ont été établis.

Faits saillants

Relative méconnaissance des postes de dépenses

De l'analyse des données collectées par enquête auprès de l'échantillon de douze revues, nous retenons que les revues ont une connaissance plus précise de leurs revenus que du détail de leurs dépenses, qui sont bien souvent engagées en fonction des revenus connus, de sorte à assurer une forme d'équilibre financier.

Coûts de production marginaux, importance du personnel hautement qualifié

L'existence et la production d'une revue savante reposent essentiellement sur le travail d'un personnel hautement qualifié et le coût de fabrication est un enjeu marginal par rapport à la capacité de sa direction à conduire sa mission éditoriale. Dans les faits et comme le montre cette section, les frais de personnel, principalement la rémunération du secrétariat de rédaction et du travail de révision, représentent l'essentiel des dépenses des revues.

Deux principales sources de revenus

Les revues ont deux sources principales de revenus : les subventions et la commercialisation. Le revenu monétaire global des revues de l'échantillon s'échelonne entre 17 000 et 119 500 dollars par année.

D'une manière générale, les revues les plus pauvres publient le moins d'articles par année (moins de 20). À partir d'une certaine somme, le nombre d'articles publiés ne semble pas directement lié aux revenus.

Les subventions viennent principalement des deux organismes subventionnaires publics, le CRSH et le FRQSC, et parfois d'autres institutions académiques. Pour la grande majorité des revues, les subventions sont cruciales, représentant entre pratiquement la moitié et la totalité de leurs revenus.

Revue fonctionnant sans subvention

Les deux périodiques qui fonctionnent sans subvention ont, pour l'un, recours à des frais de traitement des articles et aux ressources de son milieu de recherche (santé) et, pour l'autre, une entente avec un éditeur commercial.

Importance des revenus d'abonnement

Pour cinq revues, les revenus d'abonnement (commercialisation) demeurent importants, sous format imprimé et/ou numérique suivant les cas.

Une charge de travail très importante

L'accès au dégrèvement est très inégal parmi les revues, en partie parce que seules les subventions attribuées par le FRQSC permettent d'en financer. La question de la charge de travail a trouvé

beaucoup d'écho chez les responsables des revues de l'échantillon, dont les fonctions s'exercent aujourd'hui dans un contexte de déclin de la reconnaissance attachée aux fonctions occupées dans des revues nationales. L'enjeu de la pressurisation des professeurs en charge de périodiques était perceptible dans le taux de réponses à nos envois : moins de 22% des revues contacté ont complété la grille de saisie, alors même que l'importance de l'étude a été soulignée par nombre d'entre elles. Les refus de participation ont été principalement motivés par l'incapacité matérielle des revues à faire le travail, par manque de temps ou de ressources.

Manque de confiance et inquiétude des revues

Les contacts ont aussi laissé percer un certain manque de confiance, sans doute lié à la faveur accordée à la concurrence et à la compétition dans l'accès aux ressources.

Conclusion

Depuis près de trente ans, la diffusion en libre accès prend une importance grandissante dans la publication académique et son adoption semble se généraliser, notamment sous l'effet de politiques telles que le Plan S. La situation sanitaire actuelle accroît encore l'importance d'un accès libre et immédiat aux résultats de la recherche subventionnée. En effet, ainsi que le rappelle l'UNESCO⁶, les ressources scientifiques diffusées en libre accès sont devenues essentielles au fonctionnement de nos vies, qu'il s'agisse d'éclairer les mesures de santé publique pour contenir la propagation du virus ou d'apaiser les craintes qui peuvent être causées par l'ignorance et la désinformation. La diffusion en libre accès de la recherche en SHS démocratise l'accès à des articles qui soutiennent les populations dans leur recherche d'information et leur réflexion sur les aspects historiques, sociologiques, politiques, économiques ou encore culturels de la pandémie. Cependant, la mise en place d'un environnement en libre accès adapté à la réalité des revues savantes de SHS reste un défi.

Suivant une démarche alliant collecte de données quantitatives et enquête qualitative, la présente étude a permis de caractériser le champ de la publication savante canadienne, en STM et en SHS, et d'approfondir la situation socio-économique et la dynamique organisationnelle des revues en SHS.

Les résultats obtenus montrent qu'il existe 825 revues savantes actives au pays, dont 611 en SHS et 211 en STM. Toutes disciplines confondues, les revues savantes canadiennes sont à 45% en libre accès; l'imposition de frais de traitement des articles n'est pas une pratique répandue. Les revues académiques canadiennes, de SHS autant que de STM, sont en majorité indépendantes et rattachées à des organismes de recherche – presses universitaires, sociétés savantes, bibliothèques et facultés universitaires. La part de marché des éditeurs commerciaux y demeure très marginale. Par ailleurs, la domination toujours croissante de l'anglais dans le secteur de la publication savante semble placer les revues bilingues ou francophones dans une situation difficile du fait de la baisse des soumissions d'articles en français. Dans ce contexte, les politiques des organismes subventionnaires en matière de publication en français ou dans les deux langues nationales apparaissent centrales au maintien d'une littérature académique francophone. L'étude des subventions met par ailleurs en lumière l'existence de deux catégories de revues en SHS. Pour la première, qui est aussi la plus nombreuse, les subventions représentent une part très importante de leur budget de fonctionnement. Dans la seconde, minoritaire, les revues bénéficient d'un appui financier suffisamment élevé de la part de leurs éditeurs et/ou de leurs diffuseurs pour qu'elles puissent se passer de subventions. Enfin, l'analyse confirme que le poste budgétaire principal des publications en SHS est la rémunération du travail nécessaire à leurs opérations, fait par un personnel souvent très qualifié. Ces dépenses sont bien souvent engagées à partir de la connaissance des revenus des revues, en vue de conserver un certain équilibre financier.

De façon générale, il ressort de l'étude le désir marqué qu'un dialogue soit engagé entre les revues et les institutions qui les soutiennent. Étant donnée l'importance des revues nationales pour la diffusion de la recherche en SHS, cet appel mérite d'être écouté. En effet, plusieurs revues ont exprimé le sentiment d'un soutien insuffisant, notamment en référence à l'exigence du libre accès, qui conduit à

⁶ <https://fr.unesco.org/covid19/communicationinformationresponse/opensolutions>

une fragilisation dans un contexte de sous-financement chronique de la publication universitaire. Fait intéressant toutefois, davantage de moyens financiers ne semble pas être l'unique solution aux défis rencontrés, qui témoignent d'une forme d'épuisement des équipes éditoriales. Se perçoit ainsi la nécessité de pouvoir accéder à certaines formes d'expertise pour accompagner l'ensemble des activités qui ne relèvent pas de la direction intellectuelle des revues. La mise en place de ressources collectives pourrait soutenir un champ dont la fragmentation est accentuée par la faveur accordée à la compétition pour l'accès aux ressources. Il semble y avoir urgence que soit mitigé le cercle vicieux de dévalorisation touchant les responsabilités éditoriales dans les revues en SHS depuis une vingtaine d'années, par une reconnaissance de leur importance dans le cycle de la recherche et du travail qu'elles requièrent.

Dans un tel contexte, un dilemme se profile pour les revues savantes canadiennes en SHS, dont certaines peuvent être tentées de conclure une entente avec un éditeur commercial. Celle-ci leur assurera en effet des revenus stables sans avoir à consacrer une part substantielle de leur temps à préparer des demandes de subventions dont l'issue est incertaine, leur permettant ainsi de se concentrer sur la dimension académique et éditoriale de leur publication. Le prix de la stabilité opérationnelle et financière des périodiques est alors payé par les bibliothèques universitaires contraintes d'acheter des abonnements coûteux. Les autres, qui ne peuvent pas se prévaloir d'un achat par un éditeur commercial, notamment parce qu'ils ne publient pas en anglais, se voient menacés d'épuisement progressif. Seule la reconnaissance de leur place dans une recherche conçue comme un écosystème à entretenir semble pouvoir lutter contre cette tendance.

Bibliographie

- Archambault É., Amyot D., Deschamps P., Nicol A., Provencher F., Rebout L., Roberge G. (2014) Proportion of open access papers published in peer-reviewed journals at the European and world levels 1996-2013. Brussels: European Commission.
- Björk B.-C. (2017) Growth of hybrid open access, 2009-2016. *PeerJ* 5, e3878-e3878. <https://doi.org/10.7717/peerj.3878>
- Gingras Y., Mosbah-Natanson S. (2010) Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale. *European Journal of Sociology* 51(2), 305-321. <https://doi.org/10.1017/S0003975610000147>
- Godin B. (2002) Les pratiques de publication des chercheurs: les revues savantes québécoises entre impact national et visibilité internationale. *Recherches sociographiques* 43(3), 465-498. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/000608ar>
- Laakso M., Björk B.-C. (2013) Delayed open access: An overlooked high-impact category of openly available scientific literature. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 64(7), 1323-1329. <https://doi.org/10.1002/asi.22856>
- Larivière V. (2018) Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques* 59(3), 339-363. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1058718ar>
- Larivière V., Haustein S., Mongeon P. (2015) The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era. *PLoS ONE* 10(6): e0127502. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>
- Larivière V., Sugimoto C. R. (2018) Do authors comply with mandates for open access? *Nature* 562, 483-486 doi: 10.1038/d41586-018-07101-w
- Matthias, L. (2018). The worst of both worlds: Hybrid open access. *OpenAire Blog*. <http://www.wherethereislight.net/the-worst-of-both-worlds-hybrid-open-access/>
- Mongeon P., Paul-Hus A. (2016) The journal coverage of Web of Science and Scopus: a comparative analysis. *Scientometrics* 106(1), 213-228. <https://doi.org/10.1007/s11192-015-1765-5>
- Piwowar H. et al. (2018) The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ* 6:e4375-e4375. <https://doi.org/10.7717/peerj.4375>
- Robinson-Garcia N., Costas R., van Leeuwen T. N. (2020) Open Access uptake by universities worldwide. *PeerJ* 8, e9410. <https://doi.org/10.7717/peerj.9410>
- Shu F., Mongeon P., Haustein S., Siler K., Alperin J. P., Larivière V. (2018) Is It Such a Big Deal? On the Cost of Journal Use in the Digital Era. *College & Research Libraries* 79(6), 785-798. <https://doi.org/10.5860/crl.79.6.785>
- Warren J.-Ph., Larivière V. (dir) (2018) *Recherches sociographiques* 59(3) Les revues savantes en sciences sociales et humanités. <https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2018-v59-n3-rs04512/>

Annexe 1 – Collecte des données : sources et méthodes

Données quantitatives : sources et méthodes de collecte

La liste des revues canadiennes a été établie à partir de deux types de sources : d'une part les données d'octroi fournies par les organismes subventionnaires (CRSH et FRQSC) et d'autre part des données extraites de la base de données Ulrich's Periodicals Directory ou Ulrichsweb, qui recense l'ensemble des publications savantes en activité dans le monde, quelle que soit leur affiliation disciplinaire.

La consultation d'Ulrichsweb a permis de constituer une première liste exhaustive des revues savantes publiées au Canada (ou qui ont été canadiennes entre 1998 et 2020⁷), toutes disciplines confondues. Un nettoyage manuel a permis de corriger certaines inexactitudes, relatives à la langue de publication et au mode de publication notamment, et d'exclure les revues prédatrices. Comme l'identification des revues prédatrices n'est pas chose facile, deux approches ont été combinées : d'abord la consultation de la Beall's List, qui n'est plus à jour, puis un travail d'identification manuel à partir des caractéristiques des revues prédatrices – sites internet très mal conçus, langue de mauvaise qualité, absence d'information sur les procédures de révision, affiliations institutionnelles des auteurs trop uniformes.

Dotation des chercheurs canadiens en STM et en SHS

Les sources des données qui documentent la dotation des chercheurs canadiens en fonction du budget de leur organismes subventionnaire de tutelle sont :

- Budget du CRNG (2018-2019) : <https://www.nserc-crsng.gc.ca/db-tb/index-fra.asp>
- Budget des IRSC (2018-2019) : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/51250.html>
- Budget du CRSH (2018) : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiMTcyNDU4OWQtY2UxMC00YzNlLTNmYWU0YTJmYjI4ZDM3NzU1IiwidCI6ImZiZWYwNzk4LTlwZTMtNGJlNy1iZGM4LTM3MjAzMjYxMGY2NSJ9>
- Nombre de chercheurs en sciences naturelles et génie et en sciences humaines et sociales (2015) : <https://www150.statcan.gc.ca/>; et en santé (2017) : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50218.htm>

⁷ Au moment de constituer la liste de revues savantes canadiennes, en utilisant les données d'Ulrichsweb et celles fournies par le CRSH (1998-2020) et FRQSC (2009-2019), 35 revues répertoriées avaient pour éditeur une organisation d'origine étrangère. Plusieurs raisons peuvent expliquer leur présence : le rachat de la revue par un organisme basé à l'extérieur du Canada, le changement de la composition du comité éditorial et de direction, etc.

Organisations d'édition et de diffusion des revues : méthode d'identification

Les organisations en charge de la publication de revues ont été identifiées à l'aide d'informations extraites d'Ulrichsweb, validées ensuite manuellement sur le site web des revues. Par exemple, un type d'organisation très commune au Canada est la société savante, mais des départements d'université ou des associations professionnelles se trouvent aussi parmi les organisations que nous avons identifiées.

Une identification claire des organisations est une opération délicate, notamment lorsque plusieurs organismes sont impliqués. Ainsi, nous avons choisi de ramener l'identification au niveau de l'université lorsqu'une revue semblait publiée par un département universitaire; une logique moins facile à suivre dans le cas des centres de recherche, qui peuvent être rattachés à plusieurs institutions.

Nous avons distingué les diffuseurs des organisations sur la base des activités d'édition, en acceptant que, le plus souvent, un diffuseur n'effectue pas de travail éditorial. Néanmoins, il arrive que les organisations et les diffuseurs soient identiques, comme c'est le cas de Canadian Science Publishing.

Enquête auprès d'un échantillon de douze revues savantes canadiennes subventionnées en SHS

Collecte des données

L'étude de cas présente des données recueillies auprès d'un échantillon composé de douze revues canadiennes subventionnées, sélectionnées de façon aléatoire à partir du croisement des quatre critères d'analyse retenus : discipline, langue, lieu de diffusion et type de diffuseur. Les résultats sont présentés sous forme d'études de cas donnant un aperçu de la diversité de la publication savante en SHS.

Des données organisationnelles et opérationnelles ont été colligées par des consultantes externes et indépendantes, par entrevue. Les données de nature financière ont été fournies par les revues participantes et saisies dans une grille normalisée, puis validées par les consultantes en étroite collaboration avec les responsables de revues. L'ensemble de ces données est présenté en distinguant entre les flux financiers (revenus et dépenses) et les heures de travail (avec ou sans dégrèvement).

Pour assurer le maximum d'intégrité des données et permettre leur comparaison, une phase de test a été conduite auprès de quatre revues échantillonnées, qui a permis de peaufiner l'approche et de valider la grille de saisie des flux financiers et des heures de travail.

Réponses des revues

Pour une présentation des réponses des revues à la demande de participation à l'étude, voir le paragraphe consacré à cette question à la page 19, dans la partie « Portrait financier et organisationnel d'un échantillon de revues savantes canadiennes de SHS ».

Annexe 2 – Présentation des résultats de l'enquête : portraits des revues de l'échantillon

Les résultats de l'enquête sont présentés sous la forme d'un portrait synthétique par revue de l'échantillon, composé d'une analyse des faits saillants relatifs au fonctionnement et aux finances de la revue, suivi d'un tableau récapitulatif des principales données chiffrées correspondant à ce fonctionnement. Les données chiffrées sont elles-mêmes classées sous deux grandes catégories : les « Flux financiers » regroupent les revenus et les dépenses de la revue, tandis que les « Heures de travail » rendent compte du temps de travail consacré à la revue, avec et sans dégrèvement.

À ce sujet, il convient de noter que la plupart des revues ne sont pas en mesure de faire une véritable comptabilité. Malgré les efforts pour s'assurer de leur rigueur, les données financières, particulièrement les dépenses, doivent donc être considérées avec une certaine prudence. Les heures de travail dédiées à la revue par l'équipe éditoriale ont été estimées par les revues elles-mêmes. La tentative de rendre compte de cette question a beaucoup intéressé les revues contactées (même celles qui n'ont pas participé à l'étude), ce qui fait écho au peu de reconnaissance de ce travail par l'ensemble des institutions académiques, fait souligné à plusieurs reprises par les personnes rencontrées.

Flux financiers

Revenus

La grille de collecte des données financières identifie trois sources possibles de revenus. D'abord, la commercialisation recouvre principalement les revenus d'abonnement (papier et numérique) et d'autres revenus numériques (notamment les redevances des agrégateurs) liés aux stratégies adoptées par le secteur. Ensuite, les subventions viennent principalement des deux organismes subventionnaires publics, le CRSH et le FRQSC. Elles peuvent également être le fait d'autres institutions académiques (universités, départements ou facultés, associations savantes, etc.). Enfin, une troisième section permet d'indiquer d'autres sources de revenus, notamment les droits de reproduction, mais également les pratiques singulières développées par certaines revues. La catégorie des revenus semble être celle dont les revues ont la connaissance la plus précise et c'est bien souvent à partir de celle-ci que les dépenses sont engagées.

Dépenses

Dans la grille de collecte des données financières, les dépenses sont réparties en trois blocs principaux : production, personnel, administration. Toutefois, la distinction entre les dépenses de production et les frais de personnel est dans une certaine mesure artificielle (outre les coûts d'impression, le cas échéant) et ne semble pas toujours faite de la même manière d'une revue à l'autre.

Heures de travail

Contributions non monétaires

Les contributions non monétaires (ou travail non rémunéré) des directeurs et des membres du comité éditorial d'une revue recouvrent une zone grise puisque le temps consacré par les professeurs à ce travail relève pour partie du « service » à la communauté universitaire. Dans les faits, celui-ci dépasse bien souvent la part du temps salarié correspondant à ce service, d'autant plus que le travail nécessaire au fonctionnement des revues savantes constitue, en général, une tâche peu valorisée par les institutions académiques et donc peu prise en compte dans l'évaluation des professeurs.

Compensation (dégrèvement ou autre)

Le dégrèvement nomme l'allègement de la tâche d'enseignement d'un professeur par l'embauche d'un chargé de cours. Dans l'étude, on a estimé le temps de travail correspondant à un dégrèvement à 250 heures, chiffre avancé par l'assurance emploi pour une charge de cours. De même, le coût d'un dégrèvement a été estimé à 10 000\$ (estimation basse).

Une grande inégalité caractérise l'accès des personnes travaillant pour les revues savantes en SHS au dégrèvement. Ceci est en partie dû au fait que, parmi les deux organismes subventionnaires publics, seules les subventions attribuées par le FRQSC permettent de financer des dégrèvements.

Revue 1 – Psychologie, Canada, non-commerciale, français

Le domaine disciplinaire de la première revue de l'échantillon est la psychologie. Elle est diffusée au Canada, de manière non commerciale. Il s'agit d'une revue francophone.

Récemment passée au libre accès immédiat (2019), elle publie sur support numérique uniquement. Sa fréquence de publication est de 2 numéros par année, soit 16 articles en 2018, année de référence des données organisationnelles et financières recueillies.

Du point de vue des subventions, la psychologie est une discipline à la frontière des SHS et STM et la revue 1 n'est pas admissible au programme d'Aide à la publication savante du CRSH, pour qui elle relève du domaine de la santé. En revanche, la revue 1 a été subventionnée par le FRQSC, soutien qu'elle a toutefois perdu en 2014.

Le directeur du département d'attache de la revue est automatiquement le directeur de la revue. Celle-ci dispose du soutien matériel de son département, qui met à disposition de la revue des heures de travail salariées de son comptable ainsi que d'un adjoint administratif (environ 20 heures par années).

La revue 1 a perdu le soutien financier du FRQSC, mais elle s'inscrit dans un milieu de recherche relativement riche, celui de la santé, ce qui lui donne accès à d'autres formes de financement. Elle a recours à des FTA de 500\$ par article et la revue a par ailleurs développé une initiative unique, indissociable de son milieu de recherche, sous la forme de questionnaires servant à la formation continue de professionnels de son domaine de publication. Les auteurs des articles doivent accompagner leur article de 10 questions destinés à constituer le questionnaire. Ceux-ci sont révisés par deux étudiants recevant un cachet de 500\$ chacun. La vente de ces questionnaires à une association professionnelle occasionne un revenu de 10 000\$ par année, qui couvre la moitié du budget de production de la revue.

Du point de vue symbolique et de l'économie du prestige associé à la revue, il convient de noter que, contrairement aux revues des champs correspondant plus strictement aux SHS, le travail nécessaire au fonctionnement de la revue – aussi bien le travail d'édition et de direction que l'évaluation des articles – est valorisé au plan de la carrière.

Revenus	Dépenses	Contributions non-monnaïres	Compensation (dégrèvement ou autre)
Revenus numériques : 8 700\$ Droits de reproduction : 1 400\$ FTA : 4 000\$ Matériel de formation continue : 10 000\$	Production numérique : 100\$ Personnel : 15 200\$ Frais administratifs : 2 900\$ Formation : 1 000\$	Directeur : 40h 2 rédacteurs en chef : 80h	Prêt d'un secrétaire de rédaction par l'université : 80h
24 100\$	19 200\$	140h / 8 400\$ ⁸	80h / 3 500\$

⁸ Pour donner une valeur monétaire au temps travaillé, le taux horaire retenu a été obtenu en faisant la moyenne des deux montants indiqués par des revues de l'échantillon, soit 60 \$.

Revue 2 – Sciences humaines, autre que Canada, commerciale, bilingue

La revue 2 s'inscrit dans le champ disciplinaire des sciences humaines. Elle est diffusée par un éditeur commercial, situé hors du Canada. Il s'agit formellement d'une revue bilingue.

Les articles de la revue 2 sont en accès restreint. Ils sont publiés sur support numérique et imprimé. La revue produit 6 numéros par années, soit 48 articles en 2019, année de référence des données opérationnelles et financières recueillies.

La caractéristique déterminante de cette revue est d'être diffusée par un éditeur commercial, qui reverse une somme d'environ 55 000\$ par année à la revue. Celle-ci est dédiée au travail éditorial et académique, la production étant faite par l'éditeur. Ainsi, le travail du directeur de la revue et son comité éditorial, tous professeurs, reçoit une compensation financière sous la forme de contributions à leur fonds de recherche, correspondant à une part des dépenses en « Frais de personnel » (31 000\$ sur 42 000\$). Cette contribution s'élève à 11 000\$ pour le directeur de la revue. Les membres du comité de rédaction, au nombre de 17, se répartissent 20 000\$ en fonction du nombre d'articles dont ils ont assuré l'évaluation (ce qui dépend de leur spécialisation). La revue indique que cela revient à environ 75\$ par soumission.

On peut noter que le montant reversé dans le fonds de recherche du directeur correspond à peu près au coût d'un dégrèvement. Ces sommes ne sont pas une rémunération au sens strict et le nombre d'heures indiquées dans la colonne « Compensation (dégrèvement ou autre) » est donc déconnecté de la somme reversée. Ces heures ont été estimées par la revue à 2 heures par semaine par membre du comité. Leur nombre élevé vient principalement du fait que celui-ci est particulièrement nombreux (17 membres).

Les montants impliqués, par rapport au nombre d'heures travaillées, suggèrent qu'ils jouent un rôle comparable au soutien institutionnel, assurant notamment une continuité dans le financement de la revue sans qu'une trop grande part du travail ne soit dédiée à la recherche de financement et à la reddition de compte. De ce fait, la proportion entre travail administratif et travail académique est en faveur du second. De même, la compensation financière vaut pour reconnaissance du travail éditorial. La solidité économique de la revue génère un capital symbolique perceptible dans le grand nombre de personnes impliquées dans son fonctionnement.

Ce mode de financement est une forme de privatisation de la stabilité financière, dont le surcoût est principalement payé par les bibliothèques universitaires, qui achètent des abonnements coûteux aux éditeurs commerciaux. Le prix des abonnements institutionnels au Canada, pratiqués par le nouvel éditeur de la revue, sont de 470\$ pour un abonnement imprimé et numérique et de 399\$ pour un abonnement numérique seulement.

La revue n'a pas déposé de demande de subvention à l'Aide à la publication savante depuis plus de 10 ans : comme elle n'a pas besoin de l'argent alors que beaucoup d'autres en ont besoin, le comité éditorial estime qu'elle ne doit pas appliquer.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Redevance annuelle : 55 000\$	Personnel : 42 000\$ Frais administratifs : 16 900\$	--	Directeur : 260h Comité éditorial (17 profs.) : 1 700h
55 000\$	58 900\$	--	1 960h / 117 600\$

Revue 3 – Gestion et économie⁹, Canada, non-commerciale, bilingue

Le champ disciplinaire de la revue 3 est la gestion et l'économie. Elle est diffusée depuis le Canada, de manière non commerciale. Elle est activement bilingue.

Les articles de la revue 3 sont disponibles en accès différé (embargo de 12 mois), sur support papier et numérique. Elle publie 4 numéros par année, soit 28 articles en 2018, année de référence des données opérationnelles et financières recueillies.

Il s'agit d'une des revues de l'échantillon qui bénéficient d'un fort soutien institutionnel. En effet, le département d'attache de la revue lui accorde 3 dégrèvements par an, 2 pour le directeur et 1 pour le directeur adjoint.

Son bilinguisme est très important pour la revue, qui est la seule de son champ à publier des articles en français. Cette situation est toutefois vécue comme une difficulté dans la mesure où cela la défavorise dans les classements anglo-saxons, qui ne prennent en considération que les articles en anglais.

Bien qu'elle soit ancienne et subventionnée, la revue est inquiète pour sa stabilité à l'avenir. Sa situation est exemplaire des défis posés par le libre accès aux revues fondées à l'ère pré-numérique et historiquement financées par leurs abonnements. Ses revenus d'abonnement sont élevés (54 000\$). Comme d'autres, elle s'est montrée très intéressée par l'étude pour se situer. Son inquiétude se rapporte aux termes de la gouvernance néolibérale, notamment l'importance accordée aux classements, la compétitivité accrue des demandes de subvention, qui semblent toujours plus difficiles à satisfaire, et l'importance accordée aux communications. Parmi les développements à venir, la revue a mentionné une amélioration de son site internet et le développement d'une présence sur les réseaux sociaux, vécue comme inévitable. Enfin, la revue a recruté, pour son comité scientifique, des collègues prestigieux devant faire office d'ambassadeurs de la revue lors d'événements académiques notamment.

Les membres du comité éditorial s'engagent à évaluer deux articles par année, mais la revue a le projet de les mobiliser plus (nombre d'heures manquant dans le tableau récapitulatif).

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH + FRQSC : 54 000\$ Abonnements papier : 10 000\$ Revenus numériques : 44 000\$	Personnel : 114 600\$ Impression : 3 700\$ Frais d'envoi : 4 600\$ Frais administratifs : 12 900\$	Directeur adjoint : 208h	Directeur : 416h Directeur adjoint : 208h
108 000\$	135 800\$	208h / 12 480\$	624h / 37 440\$

⁹ Bien que la revue 3 soit classée dans cette catégorie disciplinaire dans les bases de données, la direction de la revue tient à indiquer qu'elle considère que son affiliation relève plutôt des sciences sociales.

Revue 4 – Sciences humaines, Canada, non-commerciale, multilingue

La revue 4 s'inscrit dans le champ disciplinaire des sciences humaines. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Elle est multilingue.

Ses articles sont disponibles en accès différé (embargo de 12 mois), sur support papier et numérique. Elle publie 3 numéros par année, soit 30 articles en 2017, année de référence des données organisationnelles et financières collectées.

La revue 4 semble solide, avec un lectorat fidèle et international. La diffusion papier semble importante dans la mesure où celui-ci est international et n'a pas toujours accès à la plateforme numérique sur laquelle la revue est disponible. Cela se traduit notamment par des frais d'envoi relativement élevés (9 130\$).

La revue est inscrite dans deux circuits financiers distincts. Elle est d'une part éditée par des presses universitaires, dont le travail relève principalement de la production – révision des textes et des épreuves, impression – et de la diffusion de la revue. Les revenus couvrant ces frais sont issus des abonnements (40 000\$). D'autre part, l'équipe éditoriale de la revue prend en charge le travail de suivi et d'évaluation scientifique des soumissions, l'édition, la révision et la mise en page des articles. Les revenus attributés à son fonctionnement sont issus des subventions (CRSH et FRQSC, 50 000\$).

La revue finance un dégrèvement à son directeur, grâce à la subvention du FRQSC. Cela représente une somme estimée 10 000\$, incluse dans les frais de personnel dans le tableau récapitulatif.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH + FRQSC : 50 000\$ Abonnements imprimés : 29 100\$ Abonnements numériques : 36 600\$ Droits de reproduction : 3 700	Personnel : 49 800\$ (+ 1 dégrèvement : 10 000\$) Impression : 4 400\$ Frais administratifs : 22 200\$ Envois : 9 100\$	Directeur de la revue : 650h Consultants (2 profs) : 15h Comité éditorial (9 profs) : 30h	Directeur de la revue : 250h
119 500\$	95 600\$	695h / 41 700\$	250h / 15 000\$

Revue 5 – Sciences sociales, Canada, non-commerciale, français

La revue 5 s'inscrit dans le champ disciplinaire des sciences sociales. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue francophone.

Les articles de la revue sont disponibles sur support numérique seulement et en libre accès immédiat depuis 2016. Elle publie deux numéros par année, soit 12 articles en 2016, année de référence des données opérationnelles et financières collectées.

La revue est dans une situation financière précaire et se perçoit comme telle. Les subventions qu'elle recevait du CRSH et du FRQSC n'ont pas été renouvelées aux deux derniers concours. La revue a pu tenir grâce à un petit soutien ponctuel de l'université d'attache de son directeur et à une subvention du FRQSC, qui a octroyé en 2016 un montant de 20 000\$ pour deux ans à quelques revues qui avaient été recommandées mais non subventionnées au concours de 2014. De ce fait, la revue bénéficie en outre de la politique de mise en commun du FRQSC, qui prend en charge les frais de production numérique des revues subventionnées et recommandées mais non subventionnées.

Techniquement, la revue n'a plus de revenus depuis 2018 outre une part des cotisations de l'association disciplinaire à laquelle elle est affiliée (1 230\$ en 2016).

L'exigence du libre accès est vécue comme une fragilisation du fait du manque de financement global des revues.

Suite au non-renouvellement des subventions, la révision linguistique est assurée par un doctorant au lieu d'un professionnel. Les coûts de production sont passés d'environ 5 000\$ à 1 500\$ par numéro, entraînant une perte probable de qualité impossible à mesurer. La revue a accepté de publier des numéros thématiques subventionnés par des fondations et/ou des groupes de recherche ayant les moyens de les payer.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Dégrèvement
FRQSC (2016-2018) : 10 000\$ Revenus numériques : 4 500\$ Fondation : 5 000\$ Aide d'urgence : 1 200\$ Association savante : 1 200\$	Personnel : 6 600\$	Directeur de la revue : 250h	--
22 000\$	6 600\$	250h / 15 000\$	

Revue 6 – Sciences humaines, Canada, non-commerciale, bilingue (anglais)

La revue 6 s'inscrit dans le champ disciplinaire des sciences humaines. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Elle est formellement bilingue, mais anglophone dans la pratique. Elle publie ses articles en continu, au nombre de 30 en 2019, année de référence des données organisationnelles et financières recueillies.

La revue bénéficie d'un soutien institutionnel substantiel et diversifié, venant de 3 sources différentes. Elle reçoit d'une part 6 000\$ d'une organisation disciplinaire. D'autre part, elle fait partie d'un consortium de revues en libre accès qui participe aux frais de production des articles, qui sont assurés par un éditeur et s'élèvent à 500\$ par article. L'accord stipule que la revue finance les 18 premiers articles et le consortium les suivants. En 2019, cela représente 12 articles, soit 6 000\$. Enfin, l'université d'attache de la revue participe de diverses manières à son fonctionnement. Celle-ci rémunère en effet 3 étudiants gradués en charge du secrétariat de rédaction et des révisions, ce qui représente 21 600\$. Le travail d'édition des étudiants est particulièrement crucial pour le traitement de soumissions faites par des auteurs des pays du Sud, dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, qui intéressent de plus en plus la revue. Ces étudiants gradués sont supervisés par un adjoint à la rédaction qui est aussi employé par une institution de l'université visant à assurer la pérennité de la publication académique dans le contexte de l'accès libre et de la publication en ligne. Cette position de l'université est une rareté dans un contexte académique qui perçoit plutôt la diffusion de la recherche comme une externalité.

La revue utilise une version personnalisée d'OJS faite par l'éditeur qui assure la production des articles, au sein duquel le suivi des soumissions est fait par les étudiants gradués. La revue a mis en place un système de vérification de la qualité. Un enjeu important des systèmes d'automatisation du suivi éditorial comme OJS est la personnalisation des communications, avec les auteurs comme les évaluateurs. La revue 6 recourt ainsi à des messages personnalisés par les directeurs scientifiques des numéros, ce qui a entraîné une hausse du taux d'acceptation des réviseurs. Le défi est d'impliquer directeur au bon moment.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Dégrèvement
Subvention CRSH : 30 000\$ Organisation disciplinaire : 6 000\$ Université : 21 600\$ Consortium de revues en libre accès : 6 000\$	Personnel : 44 000\$ Production numérique : 9 000\$ Frais administratifs : 8 500\$	Directeur de la revue : 210h Comité éditorial (3 profs) : 1 000h .	--
63 600\$	61 500\$	1 210h / 72 600\$	

Revue 7 – Sciences sociales, Canada, non-commerciale, français

La revue 7 s'inscrit dans le champ disciplinaire des sciences sociales. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue francophone.

Ses articles sont disponibles en accès libre depuis 2017, sous format papier et numérique. Elle publie 2 numéros par année, soit 29 articles pour 2018, année de référence des données organisationnelles et financières collectées.

La revue finance un dégrèvement aux 2 ans au directeur de la revue, qui est compté dans le tableau récapitulatif comme un demi dégrèvement, estimé à 5 000\$ dans les frais de personnel. Il est rendu possible par la subvention du FRQSC.

La revue s'inscrit dans deux circuits financiers indépendants. Elle est d'une part éditée par des presses universitaires, qui se chargent des tâches de révision des articles, de la production des épreuves et des impressions, ainsi que de la diffusion de la revue. Ses revenus sont issus des abonnements et des droits de reproduction, soit 19 500\$. L'équipe éditoriale de la revue se charge d'autre part de l'évaluation et du suivi des soumissions, de l'édition, de la révision et de la mise en page des articles. Ses revenus viennent des subventions (CRSH et FRQSC), soit 50 000\$.

La revue utilise un système de traitement systématisé des articles développé spécifiquement pour elle par un programmeur (coût d'environ 5 000\$). Ce système a été élaboré après que OJS a été envisagé mais estimé trop lourd¹⁰.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH + FRQSC : 50 000\$ Abonnements imprimés : 9 000\$ Abonnements numériques : 6 300\$ Droits de reproduction : 4 100\$	Personnel : 61 700\$ (+ 0,5 dégrèvement : 5 000\$) Production numérique : 1 000\$ Impression : 3 100\$ Envois : 2 700\$ Frais administratifs : 20 200\$	Directeur de la revue : 225h Directeur adjoint : 350h Comité éditorial (8 profs) : 65h	Directeur de la revue : 125h
69 500\$	93 700\$	640h / 38 400\$	125h / 7 500\$

¹⁰ Malheureusement, nous n'avons pas plus de détail sur que la revue entend par là, mais il est possible que son comité de rédaction ait estimé n'avoir besoin que de certaines de ses fonctionnalités et donc préféré se concentrer sur un logiciel *ad hoc* pour développer celles-ci. Plusieurs revues utilisant OJS ont mentionné les ennuis occasionnés par les mises à jour et la résolution de bugs d'OJS, qui requièrent de l'aide. D'autres, soulignent le risque de dépersonnalisation des communications faites par ce biais.

Revue 8 – Sciences sociales (pluridisciplinaire), Canada, non-commerciale, français

La revue 8 est pluridisciplinaire. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue francophone.

Ses articles sont disponibles en accès libre depuis 2003, sur support numérique uniquement. Elle publie deux numéros par année, soit 13 articles en 2018, année de référence des données organisationnelles et financières recueillies.

La revue 8 se caractérise par une structure très légère liée à un passage précoce au tout numérique, puis au libre accès. La revue semble solide, mais repose sur un temps de travail considérable de la part de son directeur (10 heures par semaine) et de son co-directeur (5 heures par semaine).

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH : 28 000\$ Droits de reproduction : 4 000\$ Revenus numériques : 2 500\$	Personnel : 12 000\$ Production numérique : 2 600\$ Frais administratifs : 2 800\$	Directeur de la revue : 520h Directeur adjoint : 260h Comité éditorial (6 profs) : 120h	--
34 500\$	17 400\$	900h / 54 000\$	

Revue 9 – Champ professionnel, Canada, non-commerciale, bilingue (français ~80%)

La revue 9 s'inscrit dans le domaine disciplinaire des champs professionnels. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue bilingue, suivant une proportion estimée de 80% des articles publiés en français et 20% en anglais.

Ses articles sont disponibles en accès différé (embargo de 12 mois), à la fois sur support numérique et papier. Elle publie 4 numéros par année, soit 31 articles pour 2018-2019, année de références des données organisationnelles et financières collectées.

Au sein de l'échantillon, il s'agit d'une des revues les plus soutenues par son institution d'attache. Celle-ci met en effet à sa disposition un secrétaire d'édition 4 jours par semaine, soit environ 60 000\$ d'heures salariées. La revue souligne toutefois que son travail est de plus en plus chargé de tâches externes, liées au fonctionnement du département. Le directeur de la revue bénéficie de deux dégrèvements accordés par son département, soit l'allègement de la moitié de sa charge d'enseignement annuelle. Le champ disciplinaire de la revue exige un important travail de révision, qui est fait par des étudiants dans le cadre de 2 cours de 3 crédits dédié à cette tâche. Ceux-ci sont supervisés par un doctorant payé par la revue.

Paradoxalement, l'université a arrêté de financer les envois des copies papiers de la revue, dont le coût lui est donc facturé.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subvention CRSH + FRQSC : 53 700\$ Fonds d'investissement étudiant : 6 100\$ Abonnements imprimés : 11 300\$ Revenus numériques : 22 200\$	Personnel : 55 800\$ Impression + envois : 8 600\$ Frais administratifs : 10 600\$	--	Directeur de la revue : 500h Prêt d'un secrétaire de rédaction par l'université (4 jours par semaine) : 1 400h Prêt d'étudiants de premier cycle (révision) : 100h (minimum)
93 400\$	75 000\$		2 000h / 92 000\$

Revue 10 – Arts et lettres, Canada, non-commerciale, français

La revue 10 s'inscrit dans le champ disciplinaire des arts et lettres. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue francophone.

Ses articles sont disponibles en accès libre et sur support numérique uniquement, depuis la création de la revue en 2006. Elle publie deux numéros par année, soit 15 articles en 2019, année de référence des données organisationnelles et financières collectées.

Les opérations de la revue sont particulièrement légères et les coûts de productions pratiquement nuls. Le travail d'édition et les révisions sont faits par les évaluateurs et le directeur de la revue. La production numérique, sous forme de PDF, est faite par le directeur et le secrétaire de rédaction (étudiant à la maîtrise) en se servant d'OJS. La revue recourt à ce système, disponible sur la plateforme qui héberge la revue, pour cette étape seulement : elle estime être trop petite pour les autres fonctions.

Depuis 2018, à l'arrivée du nouveau directeur, des changements ont été apportés à l'orientation éditoriale de la revue qui vont dans le sens de cette légèreté. En effet, le champ académique couvert par la revue a été restreint pour le rapprocher de la spécialité du directeur, ce qui a amélioré la capacité de la revue à trouver des évaluateurs pour les articles soumis. De même, il a été décidé d'arrêter de publier des revues critiques de livres, ce qui requiert notamment une logistique particulièrement lourde.

Le directeur de la revue bénéficie déjà de 3 dégrèvements parce qu'il est titulaire d'une chaire de recherche, mais aucun directement lié à la revue.

Le comité de rédaction, composé de trois professeurs, est actif et chacun de ses membres évalue en moyenne deux articles par année.

La revue est hébergée sur une plateforme provinciale de bibliothèque universitaires dont le coût est de 1 400\$, permettant l'accès gratuit des articles aux lecteurs.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH : 21 000\$	Personnel : 18 000\$ Frais de diffusion sur une plateforme d'hébergement : 1 400\$ Autres frais administratifs : 1600\$	Directeur de la revue : 100h Comité éditorial (3 profs) : 150h	--
21 000\$	21 000\$	250h / 15 000\$	

Revue 11 – Champ professionnel, Canada, non-commerciale, anglais

La revue 11 s'inscrit dans le domaine disciplinaire des champs professionnels. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue anglophone.

Ses articles sont disponibles sur support numérique et en accès libre, depuis la création de la revue. Elle publie la plupart de ses articles en continu, soit 12 articles en 2018, année au cours de laquelle elle a également publié un numéro spécial composé de 10 articles. Cela fait 22 articles en tout en 2018, année de référence des données organisationnelles et financières recueillies.

Il s'agit d'une revue relativement récente, qui a reçu sa première subvention du CRSH en 2014. Celle-ci a permis de professionnaliser le fonctionnement de la revue, d'abaisser la charge et l'intensité du travail pour le directeur, particulièrement importante en l'absence de secrétaire de rédaction, et de publier numéros spéciaux. En 2019, la revue n'a reçu qu'un financement partiel. Si elle reçoit un plein financement au prochain concours, la revue a le projet d'embaucher un étudiant gradué pour la création d'une communauté académique sur les réseaux sociaux.

Depuis un an, la revue travaille à mettre en place un comité de rédaction, qui s'est avéré une aide réelle, notamment pour le travail d'évaluation, permettant d'accélérer le rythme de publication.

La revue travaille par ailleurs à une collaboration avec le département de langues et littérature de son université pour que des étudiants gradués aident au traitement des manuscrits, notamment soumis par des auteurs dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

La revue utilise OJS, dont les fichiers sont hébergés par bibliothèque de l'université d'attache de la revue. Mais le directeur doit être attentif aux mises à jour, qui ne sont pas toujours faites. Il s'agit donc d'un soutien relatif.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Dégrèvement
Subventions CRSH : 17 000\$	Personnel : 15 400\$ Frais administratifs : 1 600\$	Directeur de la revue : 145h Directeur adjoint : 65h Comité éditorial (3 profs) : 180h	--
17 000\$	17 000\$	390h / 23 400\$	

Revue 12 – Champ professionnel, Canada, non-commerciale, français

La revue 12 s'inscrit dans le domaine disciplinaire des champs professionnels. Elle est diffusée de manière non commerciale, depuis le Canada. Il s'agit d'une revue francophone.

Ses articles sont disponibles en accès différé (embargo de 12 mois), sur support numérique seulement depuis 2016. Elle publie 3 numéros par année, soit 18 articles pour 2018, année de référence des données collectées.

La revue finance deux dégrèvements, un pour son directeur, l'autre pour le rédacteur en chef, grâce à la subvention du FRQSC. Ceux-ci sont estimés à 20 000\$ et sont inclus dans les « Frais de personnel » des dépenses de la revue.

Une nouvelle direction, constituée de deux co-directeurs, a pris la tête de la revue en 2017. Ce changement s'est traduit par une implantation d'OJS pour les opérations de la revue, occasionnant des frais de formation (4 500\$). La revue est contente du système, mais fait part de son inquiétude et d'un certain découragement face aux problèmes soulevés par la migration vers OJS 3.

Par ailleurs, l'un des co-directeurs vient d'une autre revue où l'équipe de rédaction était plus nombreuse (4-5 personnes). Cette expérience a entraîné la décision d'engager un post-doctorant du département d'attache de la revue comme adjoint à la rédaction pour agrandir l'équipe. Celui-ci n'est pas rémunéré en plus de sa bourse postdoctorale.

Flux financiers		Heures travaillées	
Revenus	Dépenses	Contributions non-monétaires	Compensation (dégrèvement ou autre)
Subventions CRSH + FRQSC : 57 000\$ Revenus numériques : 34 000\$ Droits de reproduction : 6 000\$	Personnel : 45 000\$ (+ 2 dégrèvements : 20 000\$) Frais administratifs : 12 800\$	Adjoint à la rédaction : 180h	Directeur de la revue : 250h Rédacteur en chef : 250h
97 000 \$	77 800\$	180h / 7 200\$	500h / 30 000\$